

L'ÉDUCATION

hebdo

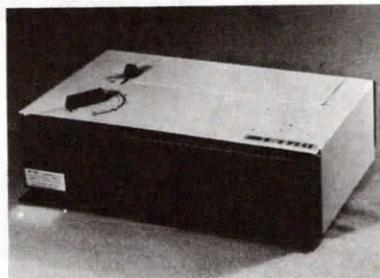
école
et médecine

la Pologne à travers son cinéma



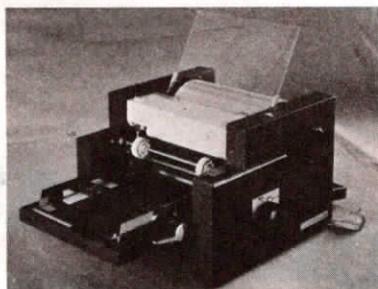
METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17



THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



DELTA : 2 modèles

Duplicateurs à alcool automatiques et électriques de grand rendement : 80 copies minute, humidification 100 % automatique par rouleaux, tirages multicolores en un seul passage de la feuille de papier, prix de revient infime de la copie. Format 225 x 375 mm.

M-730 :

Duplicateur à encre et à stencil électrique. Appareil ultra-moderne, de hautes performances, pour l'impression de quelques centaines ou de quelques milliers de copies. Sécurité et facilité d'emploi exceptionnelles. Format : des plus petits jusqu'au format 220 x 340 mm.



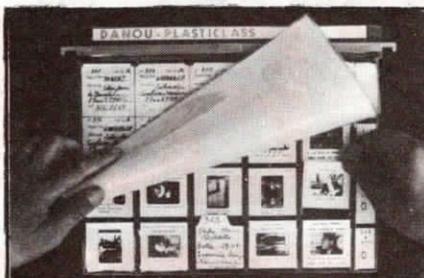
METROLUX

Rétro-projecteur pour la projection, à la lumière du jour, de documents transparents (en diverses couleurs) établis soit à la main soit par l'intermédiaire de Thermoflex.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE



Pour vos problèmes de

**CLASSEMENT
PROTECTION
RECHERCHE RAPIDE**

des DIAPOSITIVES, FILMS, PHOTOS, DISQUES, COURS, DOCUMENTS DIVERS, nous fabriquons des articles de classement en matière plastique

« **PLASTICLASS** »

(en dossiers suspendus ou albums-classeurs avec feuillets)

NOUVEAUTE :
Classement de cassettes
et classeurs audiovisuels

Documentation gratuite sur demande

DANOU S.A., 4 et 6, pl. Léon-Deubel
75016 PARIS - Tél : 527-56-19 525-88-71

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :

« **Les migrants dans l'actualité :**
législation... accueil... »

Abonnement 1 an : 120 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris

**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**

C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

n° 441 / 8 janvier 1981

2 **éditorial** : bonne année ! et pourquoi pas ?, par Maurice Guillot

hebdomadaire

2 **la hotte de décembre**, par Michaëla Bobasch et Nicole Gauthier

5 **la ligne bleue de l'indice**, par Nicole Gauthier

6 **étalement prolongé**, par Nicole Gauthier

éducations

8 **drôle de vie** : un maître-assistant en droit d'une université parisienne, par Nautilus

9 **pour une interaction médecine/école**, par le docteur Pierre Plat

13 **vous avez la parole** : apprendre à penser librement, par Francis Guiraud ; savoir s'adapter, par William Saussaye et Jean-Marie Schouller

à votre service

15 **des livres à la petite semaine**

16 **documentation** : informations sur les handicaps, par Christian Cousin et Pierre Ferran ; lire avant d'écouter, par François Mariet

17 **CNDP** : la RTS vous propose

19 **réponses**, par René Guy

20 **textes officiels** : bourses nationales d'études du second degré, par René Guy

20 **au B.O.**

21 **agenda**

expressions

24 **la Pologne dans l'objectif**, par Jacques Chevallier

27 **la mystérieuse affaire d'Agatha**, par Pierre-Bernard Marquet

29 **un livre, un disque, un film**, par Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Louis Porcher

réflexions

30 **en recherche de « celtitude »**, par Jacques Erwan

33 **défense et illustration du Cirque des Evettes**, par Pierre Ferran

34 **mots croisés**

photos - couverture : Michel Philippot/Sygma ; p. 11 : Léon-Claude Vénézia ; p. 18 : Marc Pialoux/CNDP ; p. 22 : Despetin-Gobell ; p. 29 : Apis ; p. 30 et 32 : Jacques Erwan ; p. 33 : Edouard Berne/Rapho.

'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et Echanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; **rédacteur en chef adjoint** : Jean-Pierre Vélis ; **conseiller pédagogique** : Louis Porcher ; **secrétariat de rédaction-maquette** : Suzanne Adells, Michel Bonnemayre ; **informations** : Michaëla Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy ; **documentation** : Pierre Ferran, chef de rubrique - Bernard Blot, Christian Cousin, Claudine Dannequin, William

Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet, Claire Méral, Claude Moreau, Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; **agenda** ; **lettres, arts, spectacles** : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre, Meyer Sarfatl ; **correspondants** : Elisabeth de Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Julif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; **dessinateur** : François Castan.

publicité - développement

Martine Cadas, Odette Garon, François Silvain

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay. **membres** : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Géminard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
abonnement annuel : France 120 F, étranger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

bonne année !

Quels que soient les situations, les climats, les états d'esprit, la fin d'année marque inévitablement une trêve, ou plutôt un refuge, où chacun, volontairement ou inconsciemment, se complait, durant quelques jours, à faire le vide et se laisser emporter, envelopper, rouler par l'avalanche de vœux qui fond sur nous. Et pourquoi ne pas entrer dans la ronde, puisque nul besoin n'est d'être magicien ou d'avoir quelque pouvoir divinatoire pour formuler des souhaits de toutes sortes et se joindre au flot général. Même si l'arrière-plan est sombre, même si les arrières-pensées ne sont qu'en négatif, tout est permis. D'un revers de paroles, la gravure s'éclaire, la couleur vire au beau et le lendemain en pointillé gomme l'hier de la réalité avec une facilité déconcertante.

Dans cette fièvre euphorique, on se dit tout à coup que les bilans ne sont que des bilans — et d'ailleurs qu'il n'est pas l'heure des vrais bilans — et que le règne est au cœur et à l'âme. On s'ébroue sur le plongeoir où nous a conduits le calendrier de l'an passé et l'on s'apprête à faire le saut dans l'année nouvelle avec le secret espoir que le passage dans le vide, entre la fin de course et l'élément nouveau, va tout régénérer, tout bouleverser, changer du tout au tout la vie, l'existence, les êtres, le monde quoi !

C'est peut-être ce qu'il y a de réconfortant en l'homme, cette façon qu'il a de rassembler les souvenirs — les meilleurs prenant toujours le pas sur les autres — et les vœux dans une même flambée d'optimisme d'où, finalement, naît l'espoir. Alors, pour une fois, au diable les manières de passifs et d'actifs, l'année qui s'annonce nous promet suffisamment d'échéances chaudes pour nous permettre de mettre aujourd'hui les bilans en réserve afin de s'en préoccuper le moment venu. Sacrifions à la tradition et rejoignons la vague, les hommes et le monde n'étant pas toujours ce qu'ils veulent être mais trop souvent ce qu'ils peuvent être, l'année nouvelle en ce qui nous concerne sera ce que nous voulons bien qu'elle soit : une bonne année, et pourquoi pas ?

Maurice Guillot

et pourquoi pas ?

la h

L'ORIENTATION sera-t-elle enseignée au collège ? C'est ce que suggère Bernard Jouvin, auteur d'un rapport sur les « systèmes d'informatique professionnelle et d'orientation qui existent actuellement au bénéfice de jeunes et des adultes ». Un tour d'horizon de tout ce qui va mal dans le système éducatif...

L'orientation fonctionne mal. Tout au plus fait-elle office de système de régulation, pour diverses raisons. Tout d'abord parce qu'elle est presque exclusivement basée sur des critères scolaires qui ne tiennent pas suffisamment compte de la personnalité, des goûts et des aspirations des élèves. Les enseignants qui ont en effet le quasi-monopole de l'orientation prennent les décisions « en vase clos », à partir d'une connaissance souvent insuffisante des établissements (capacité d'accueil, enseignement, niveaux, débouchés professionnels des formations) qui vont recevoir les élèves. Ensuite parce que les jeunes et leurs parents manquent eux aussi d'informations et ont beaucoup de difficultés à s'y retrouver dans le dédale des différentes filières. En ou-

Curieusement, décembre aura été riche en rapports et en projets de toutes sortes qui, il faut bien le dire, esquissent plutôt un pas en arrière.

Qu'il s'agisse du rapport Jouvin sur l'orientation, du Programme quinquennal de formation professionnelle des jeunes, adopté par le Conseil national de la formation professionnelle, ou le rapport Couturier qu'étrangement personne ne veut cautionner officiellement, sous les discours pavés de bonnes intentions, quelques vieux démons resurgissent.

Sous cette avalanche de décembre, faut-il voir poindre, là aussi, l'échéance électorale prochaine ?

Il est sûr en tout cas que ces dossiers ne laissent pas indifférent le corps enseignant.

tte de décembre

tre, les adolescents ont souvent des projets professionnels stéréotypés (1) auxquels s'ajoute « le stéréotype de la section C » (celle qui laisse les portes ouvertes), d'où un taux de redoublement important (16,6 %) en seconde C. Enfin, parce qu'il y a souvent un décalage entre les souhaits des élèves et les possibilités d'affectation, en particulier dans l'enseignement technique court. Bernard Jouvin relève « des anomalies choquantes comme le maintien durable de formations dépassées, ou, au contraire, le manque de places dans des spécialités offrant de larges débouchés ».

Mais le mauvais fonctionnement de l'orientation tient à des causes plus profondes ayant trait au système éducatif lui-même. L'orientation se fait « par l'échec » en raison de l'hétérogénéité des élèves, dont certains, en difficulté dès l'école primaire, arrivent en sixième avec un ou deux ans de retard. « Ces élèves, qui maîtrisent mal les langages de base (calcul, lecture, écriture), sont en fait d'ores et déjà « orientés ». Ce sont ceux qui quitteront le système scolaire sans formation », signale Bernard Jouvin.

Pour lui, l'école est sélective parce qu'elle n'a pas évolué en fonction de son public : « L'enseignement y reste fondé sur un modèle culturel dominé par la primauté de l'intelligence abstraite et des langages symboliques, quasiment inaccessibles pour la majorité des élèves défavorisés, peu familiarisés avec le goût de la pensée formelle déductive. »

Pour remédier à tout cela, il propose deux séries de mesures. La première concerne les structures de l'enseignement. A des suggestions pleines de bon sens comme la mise en valeur de l'enseignement technologique (2), l'amélioration de la carte scolaire et la multiplication des passerelles entre l'enseignement court et le cycle long, s'ajoutent des propositions quelque peu surprenantes, pour ne pas dire sujettes à caution.

Il s'agit en effet de la rénovation et du renforcement des CPPN qui pourraient être rattachées aux LEP (au lieu de rester dans les collèges) afin de « mettre les élèves de ces classes dans un milieu proche de la vie professionnelle » (3). En outre, l'enseignement devrait y être assuré par des

maitres « ayant une qualification particulière adaptée aux élèves en situation d'échec ». Or, ces professeurs qui existaient avant la réforme sont devenus pour la plupart PEGC, et les CPPN sont confiées à des auxiliaires. S'agit-il d'un retour en arrière ? De telles propositions, qui visent manifestement au maintien des CPPN, sont en totale contradiction avec le principe même du collège unique. Bernard Jouvin en convient mais estime que « cette période transitoire devra probablement se prolonger encore plusieurs années », en fait tant que l'on n'aura pas trouvé la solution

(1) Selon le rapport, 40 % des projets des élèves de troisième concernent cinq groupements de professions, toutes situées dans le secteur tertiaire. Cette proportion est encore plus élevée chez les filles dont 54,3 % des projets portent sur quatre groupements de professions, toutes tertiaires.

(2) Création de deux cent cinquante emplois de proviseurs-adjoints et de sept cent cinquante emplois de secrétariat de LEP, estimée à cinquante et un millions de francs en 1985.

(3) Selon les statistiques, 44 % des élèves des CPPN situées dans les LEP préparent un CAP, contre 23 % seulement dans les autres CPPN.

à l'échec scolaire dans l'enseignement élémentaire. Enfin, pour tenir compte de l'hétérogénéité des élèves du collège, il préconise une révision des contenus et des méthodes visant à « reculer le début des enseignements abstraits en vue de parvenir à un enseignement pratique, concret et attractif ». Tout cela s'accompagne d'une redéfinition de la formation des professeurs de collège conçue comme « un déconditionnement vis-à-vis de l'image de l'enseignement classique dispensateur d'une culture de type universitaire ». Le rôle de l'enseignant s'en trouverait du même coup modifié. Il deviendrait le « tuteur » ou « guide », en quelque sorte « un véritable travailleur social dont le rôle serait de préparer, en collaboration avec les familles, les jeunes scolarisés à la vie ».

La seconde série de mesures porte sur l'amélioration du processus de l'orientation. La plus spectaculaire serait l'introduction de celle-ci comme discipline au collège, et ceci dès la sixième. Cet enseignement, dispensé dans le cadre des programmes (l'instruction civique par exemple), aurait pour but de « sensibiliser progressivement chaque élève au problème de son insertion dans la société, en l'incitant à imaginer ce que pourrait être son avenir, puis à bâtir un projet personnel qui devra peu à peu devenir projection réaliste ». Il serait le fait non d'un professeur spécialisé, mais de l'équipe éducative dans son ensemble qui se verrait allouer des crédits spécifiques (tant en heures qu'en frais de déplacement) pour « mener, tout au long de l'année, des opérations combinées et multiformes d'information sur le système éducatif et sur le monde extérieur, actions qui feraient l'objet d'un programme détaillé pour chaque classe ». D'autres dispositions viseraient à rendre l'orientation plus progressive en « faisant établir par le conseil des professeurs, en cinquième, quatrième et troisième, à la fin de chaque trimestre, une indication d'orientation (sorte de procédure « à blanc ») qui serait communiquée aux familles ». S'agira-t-il de suivi ou de fichage ? On peut se le demander...

La plupart des propositions suggé-

(4) *l'éducation*, numéro spécial « Ecole et Travail », mars 1980.

rées dans ce rapport sont intéressantes mais ambiguës, et tout dépend de l'esprit dans lequel on les abordera. Ainsi, l'idée d'un apprentissage de l'orientation est valable dans la mesure où celle-ci est assurée par l'équipe éducative et non par un spécialiste de l'orientation qui chercherait avant tout à ajuster les affectations des élèves aux besoins économiques conjoncturels. De même, parvenir à un enseignement « pratique, concret et attractif » comporte

LES SORTIES directes du système éducatif sans qualification restent un problème endémique. Ils étaient cent mille jeunes dans ce cas en 1978 et quatre-vingt-quinze mille en 1980. Selon les estimations, ils seront encore quatre-vingt-cinq mille en 1985. Or, le dernier Pacte pour l'emploi s'est terminé en 1980. Pour lui faire suite, un « Plan quinquennal de formation professionnelle des jeunes » a été adopté par le Conseil national de la formation professionnelle, de la promotion sociale et de l'emploi le 22 décembre.

Il a un triple objectif : « Assurer une formation professionnelle à tous les jeunes, favoriser leur insertion dans le monde du travail, et faire correspondre les formations dispensées aux besoins économiques et sociaux ». Les efforts porteront sur trois domaines : amélioration de l'enseignement technique par le développement de l'éducation concertée (1), consolidation de l'apprentissage avec la création de classes préparatoires rattachées aux centres de formation d'apprentis, et mise en place du « contrat de formation professionnelle

UN RAPPORT contenant des « propositions pour améliorer le fonctionnement du système éducatif » a provoqué bien des remous et largement ému le monde enseignant en fin d'année. Signé par Jean Couturier, inspecteur général de l'Éducation nationale actuellement chargé de mission auprès du secrétariat d'État aux Petites et Moyennes Entreprises, ce document a suscité de violentes réac-

en filigrane le risque d'une dévalorisation des acquisitions faites au collège. Mais l'élément le plus inquiétant reste le principe d'une orientation à l'issue de la classe de cinquième. Bernard Jouvin y fait référence à plusieurs reprises, notamment lorsqu'il inscrit, parmi les priorités d'action des conseillers d'orientation, l'intervention en fin de cinquième, « étape extrêmement importante pour la partie la plus défavorisée de la population scolaire ». Or, l'orientation à ce

alternée ». Ce dernier concernera trois catégories de jeunes : ceux qui sortent de la formation obligatoire (environ vingt-cinq mille par an jusqu'en 1985), les anciens élèves des classes de première et terminale des lycées et les anciens étudiants du premier cycle de l'enseignement supérieur (quarante-cinq mille), les jeunes titulaires d'un CAP ou d'un BEP, ayant de un à trois ans d'ancienneté et désirant obtenir un diplôme technique du second degré (environ quarante mille). Tous bénéficieront d'un « statut de jeune travailleur en formation », pour une durée variable (de six mois à deux ans, avec, pour ceux qui sortent de formation initiale, la possibilité d'une prolongation à trois ans).

Cette formation alternée initiale, « particulièrement conçue pour répondre aux besoins nouveaux de qualification dans l'industrie », ne suscite guère l'enthousiasme chez les syndicats d'enseignants. La FEN n'y « trouve pas d'indications précises traduisant la volonté de développer et d'améliorer l'enseignement technique public » comme elle le demande, mais au contraire « une conception de la for-

tions syndicales et une réponse prudente et mesurée du ministère. Son auteur, ancien conseiller de René Haby, y fait des propositions fracassantes pour améliorer l'enseignement. En fait, il explique surtout comment garder les meilleurs élèves et rejeter les plus faibles pour assurer au système éducatif un fonctionnement sans « bavure ».

L'école maternelle tout d'abord est

niveau ne peut être qu'une évacuation (4). Certes, Bernard Jouvin contrebalance cela en préconisant également « la mise en place d'un dispositif d'alerte pour éviter les sorties prématurées du système éducatif en repérant le moment où l'élève commence à rencontrer des difficultés ». Bref, il y a là une bonne analyse des carences du système éducatif, mais des propositions d'intérêt inégal pour y remédier.

Michaëla Bobasch

mation subordonnée à l'emploi ». De plus, elle s'inquiète de l'idée d'un éventuel rattachement des classes préparatoires à l'apprentissage aux CFA. On comprend ces réserves lorsqu'on lit le passage de ce programme relatif à la modernisation des formations. Il s'agira, pour les ministres de l'Education et des Universités, en liaison avec le secrétariat d'Etat à la Formation professionnelle, « d'adapter les formations secondaires et supérieures à l'évolution de l'économie et des qualifications, adaptation qui donnera lieu à des listes prioritaires concernant les formations d'ouvriers et d'employés, ainsi qu'à un examen annuel des formations techniques en fonction des innovations et de l'évolution du travail dans les principaux secteurs de la production, de la distribution et des services ».

Michaëla Bobasch

(1) L'éducation concertée concernera en 1985 deux cent mille élèves ainsi que mille professeurs de LEP qui effectueront des stages d'un an en entreprise, et cinq mille professeurs de collège pour des stages de six semaines.

désignée comme l'une des responsables de l'échec scolaire : les enfants s'y « épanouissent anarchiquement » et n'acquièrent pas un minimum de discipline. La préscolarité « dure trop longtemps », dit encore Jean Couturier qui propose de « renoncer au dogmatisme égalitariste qui repousse jusqu'à six ans au moins, pour tous les enfants, les apprentissages de base pour obliger

les plus doués à attendre les plus lents ».

L'enseignement primaire doit s'adapter au rythme de chaque enfant, en modulant la sortie en fonction des aptitudes. Mais les élèves « qui n'ont pas atteint le niveau nécessaire pour suivre avec profit l'enseignement du collège devraient être gardés à l'école primaire »... jusqu'à quatorze ou quinze ans, « pour se préparer à recevoir une formation professionnelle ». Quant aux non-francophones, ils devraient systématiquement être placés dans des classes spéciales, et encadrés par des professeurs de collège qui feraient, ailleurs, de « mauvais professeurs d'anglais, de mathématiques ou de lettres ».

Dans les collèges, où « le résultat est catastrophique » depuis qu'« il n'y a plus d'exigence de niveau », il faut recruter des PEGC au moins titulaires d'une licence d'enseignement. Jean

Couturier préconise également la suppression de la carte scolaire pour laisser aux parents le libre choix de l'établissement, puisqu'« il n'y a pas de qualité sans émulation, tandis que l'émulation pousse les hommes à donner le meilleur d'eux-mêmes ».

Enfin, les lycées. L'inspecteur général souhaite, mais ce n'est pas une surprise, une entrée plus sélective : « Le lycée ne doit pas être l'aire de stockage de la partie de la jeunesse qui a refusé une formation professionnelle », dit-il. Il faut, en revanche y restaurer « la culture littéraire, arrêter la dictature des mathématiques, préparer à la société télématique »...

Prendre soin de l'élite, insérer les autres le plus rapidement dans la vie active : telle est, résumée en quelques mots, la philosophie du rapport de Jean Couturier.

Nicole Gauthier

Après l'annonce, le 25 avril 1979, du nouveau plan de formation des instituteurs, étalé désormais sur trois ans, une inconnue de taille restait à déterminer : la revalorisation indiciaire — donc financière — des instituteurs, dont l'urgence était reconnue apparemment tant au ministère de l'Education qu'à Matignon. Le gouvernement s'était donné un délai de trois ans. Mais aujourd'hui la situation est bloquée et le SNI-PEGC a appelé ses troupes à l'action.

la ligne bleue de l'indice

TROIS DOSSIERS provoquent aujourd'hui la colère des dirigeants du SNI-PEGC : c'est, d'une part, la préparation de la rentrée 1981 sans

remise en cause de la grille Guichard ; ce sont aussi les discussions sur la formation et les conditions de travail des professeurs de collège

qui n'avancent guère depuis le mois de novembre ; mais c'est, enfin et surtout, le dossier sur la revalorisation du salaire de l'ensemble des instituteurs.

Au lendemain de ce que Guy Georges, secrétaire général du SNI-PEGC, avait appelé la « date historique » du 25 avril 1979, les négociations étaient engagées entre son syndicat et le ministère de l'Education sur les possibilités et modalités de revalorisation. Après de longues discussions, le dossier était déposé, au mois de juin dernier, sur le bureau du Premier ministre. Depuis, on attendait, impatientement d'ailleurs, les réponses de Matignon.

Mais « les voies dans lesquelles le gouvernement s'engage sont pour nous inacceptables », dit aujourd'hui Guy Georges. Le SNI hausse le ton et refuse de cautionner les propositions gouvernementales pour régler ce dossier complexe.

L'indice terminal de la carrière des instituteurs est actuellement fixé à 445 (5 549,89 F au 1^{er} octobre 1980). Il était proposé de le monter à 489 (soit l'indice actuel des instituteurs spécialisés qui gagnent en fin de carrière 6 098,64 F). Mais le gouvernement n'entend pas répercuter cette revalorisation indiciaire sur les cent vingt mille instituteurs en retraite. Pour éviter cette répercussion, il propose aux instituteurs actuellement en fonction, comme à ceux qui sortiront des écoles normales en 1982, de suivre des sessions de formation continue pour « mériter » cet indice. Et pour le SNI-PEGC, ce sont là des conditions inacceptables : la non-péréquation des retraites est « une idée qui va à l'encontre de l'idée même de revalorisation » explique Guy Georges. Mais surtout, le déroulement de carrière proposé est une « remise en cause d'un type de carrière qui était la seule compensation des enseignants par rapport aux autres fonctionnaires » : tous les enseignants, aujourd'hui, sont assurés dès le départ d'atteindre l'indice terminal de leur catégorie. Soumettre leur indice de fin de carrière au suivi d'actions de formation continue — qu'il n'est, par ailleurs, nullement question d'officialiser — modifie radicalement le déroulement de la carrière. De cela, les instituteurs ne veulent absolument pas, voyant se

profiler à l'horizon la dislocation de leur corps entre nouveaux formés / anciens formés / retraités, ou encore entre « bons actifs » et « mauvais actifs ». Le SNI-PEGC refuse des propositions qui amèneraient, à plus ou moins long terme, la compétition et la sélection dans un même corps. Plus que d'une revalorisation, il s'agirait, alors, d'un retour en arrière.

Le Conseil national du SNI, qui s'est réuni le 18 décembre dernier, a été, pour la première fois depuis l'ouverture du dossier, le lieu de l'expression du mécontentement des dirigeants du plus grand syndicat enseignant. Ses représentants ont donc décidé « une période d'action et de protestation » aboutissant, le 9 mars prochain, à un arrêt de travail national. A partir du mois de janvier, le SNI-PEGC demande à tous ses adhérents de « s'en tenir exclusivement à leurs tâches devant leurs élèves » : les instituteurs ont pour consigne, pendant cette période, de refuser collectivement toute inspection, toute participation à des réunions d'information, de concertation ou d'orienta-

tion situées en dehors du temps de travail sans être rémunérés. Se démarquant des classiques grèves de vingt-quatre heures, les instituteurs veulent mettre sur pied des actions fermes mais qui ne gênent ni les parents, ni les élèves. Quant à la grève du 9 mars, elle devra « aboutir à la paralysie totale du secteur public d'éducation » dans les écoles maternelles, primaires, et les collèges. Il reste à savoir aujourd'hui comment seront accueillies, par le ministère de l'Education et le Premier ministre, les manifestations de la colère sourde des enseignants.

« Un tel plan d'action ne pourrait être réexaminé que si le gouvernement et le ministère de l'Education faisaient des propositions susceptibles de débloquent notre dossier », a également déclaré Guy Georges. De ces éléments nouveaux dépend, en effet, l'évolution de la situation. Sans nul doute, les services du Premier ministre sont embarrassés par ce durcissement de ton : la revalorisation de l'indice des instituteurs n'est-elle pas l'une des vingt-neuf priorités

étalement prolo

COMME en 1980-1981, ce seront les recteurs qui établiront, académie par académie, le calendrier des vacances pour la prochaine année scolaire. Le 16 décembre dernier, le Conseil supérieur de l'Education nationale a prorogé pour un an, à la demande du ministre de l'Education, les mesures d'étalement prises l'an dernier. Cette décision fait rebondir la polémique sur les rythmes scolaires, puisqu'aucun bilan sérieux à ce jour ne fonde cette reconduction. Le Conseil économique et social — pourtant réservé en 1980 — ne sera consulté qu'au

cours de ce mois-ci.

Enseignants, éducateurs et parents d'élèves, regroupés au sein des associations membres de la Jeunesse au plein air (JPA), ont auparavant rendu publique leur opposition absolue à ce calendrier étalé qu'ils qualifient d'« illogique et incohérent » ; ils ont publié, dans un « livre noir », toutes les conséquences de ce réaménagement de la vie scolaire sur les rythmes de vie des enfants et des adolescents.

Il y a un an exactement, la JPA protestait contre les décisions du ministère de l'Education et annonçait toutes

fixées par le président de la République à Raymond Barre et qui doivent être réglées avant la fin du septennat? Il est indiscutable par ailleurs qu'une solution devra être trouvée, au plus tard en 1982, quand les nouveaux formés sortiront des écoles normales. Et le gouvernement aurait préféré l'appui et la collaboration du SNI dans la recherche de cette solution.

Les prochaines semaines nous diront s'il s'agit d'une simple mesure d'intimidation ou d'une rupture plus sérieuse : dans le premier cas, après quelques éclats de voix, il est probable que les partenaires continueront à discuter. Sinon, après la grève nationale du 9 mars, les responsables du SNI-PEGC, coincés entre le gouvernement et l'ensemble des adhérents, devront décider de la suite à donner à ce dossier, ou revoir la stratégie de négociation qu'ils ont adoptée depuis quelques années. Les événements récents viennent de prouver qu'elle n'est pas toujours payante.

Nicole Gauthier

Pour étayer leurs affirmations, les responsables de la JPA ont mené une enquête sur les répercussions de l'organisation de l'année scolaire dans l'enseignement et les loisirs.

La vie scolaire tout d'abord : celle-ci a été déstabilisée dès la fin du mois de juin. Les académies qui avaient programmé la fin des cours en juillet ont vu leur taux d'absentéisme augmenter de manière impressionnante dès le 30 juin. Par exemple, le jeudi 3 juillet à Paris, 38,6 % seulement des enfants inscrits en maternelle étaient présents, 49,6 % pour l'élémentaire et 10,9 % pour les collèges. La fréquentation scolaire a partout enregistré une chute brutale passé le 1^{er} juillet : dans le Gard, 90,5 % des élèves des collèges étaient présents le 16 juin ; il n'y en avait plus que 9 % le 30 juin et... 0 % le 5 juillet. L'énumération pourrait être longue. S'ajoutaient également à cette désorganisation de la fin d'année un troisième trimestre déjà largement amputé avec un mois de mai particulièrement morcelé, la tenue prématurée des conseils de classe, la fermeture de nombreux lycées... et leur réouverture après les examens. La JPA dénonce encore la remise en cause de la notion d'obligation scolaire : les enfants dont les parents partaient en vacances en juillet ont souvent été autorisés par l'administration à quitter les cours plus tôt, vidant ainsi les classes au détriment des enseignants... qu'on accuse par ailleurs d'avoir trop de vacances. La JPA énumère enfin une suite d'« aberrations » dans le calendrier : les vacances de février ont pratiquement disparu dans la région du Nord ; ailleurs, le premier trimestre est soit trop dense, soit excessivement découpé. Cet étalement, estiment donc les associations membres, a déjà produit des dégâts énormes qui ne vont que s'amplifier au fil des ans...

Le deuxième volet de l'enquête s'intéresse aux conséquences de ce calendrier pour l'accueil des enfants et des jeunes en séjours collectifs de vacances. Enumérons rapidement toutes les difficultés qui tiennent à la libération tardive des locaux scolaires, qui servent souvent de centres d'hébergement, aux difficultés d'échanges inter-académiques, compte tenu de la diversité des dates, à l'impossibilité, pour les enseignants qui encadrent

ces séjours, de pouvoir se libérer aux dates convenues... Dans les départements où les dates de vacances ont été comparables aux dates de l'été précédent, la fréquentation des centres de vacances s'est stabilisée ou a progressé. En revanche, dans les académies où les départs ont été plus tardifs, le taux d'inscriptions a chuté dans une proportion allant de 3 à 22 %. L'étalement a contribué à la concentration, explique la JPA : les aléas du calendrier ont finalement amené les parents à inscrire leurs enfants au mois d'août, période déjà très encombrée qu'on prétend par ailleurs vouloir désengorger.

Suite à ces constatations, la Jeunesse au plein air a élaboré des propositions qu'elle a ensuite soumises — en vain — au CSEN : elle demande deux mois pleins, juillet et août, pour toutes les académies (« *Seul un décalage de faible amplitude des départs et des retours facilitera les déplacements sans perturber gravement la vie familiale ou scolaire* »), un nombre de zones limité pour les congés courts, un calendrier harmonisé au plan national et établi pour trois ans. Elle estime par ailleurs que la « *durée minimum des congés courts doit être d'une semaine* », afin qu'ils soient profitables à tous, parents et enseignants. Bref, c'est une « *remise du compteur à zéro* » que la JPA entendait faire adopter par le Conseil supérieur de l'Education. Ainsi que l'explique Gisèle Dessieux (FEN), « *la première urgence, c'est d'arrêter les frais* ». Par ailleurs, observent enseignants et éducateurs, l'école seule ne peut entraîner un étalement des congés, et les ministères n'ont aucune prise sur les décisions des entreprises, des loueurs de résidences d'été ou d'hiver, etc. Enfin, si la JPA est restée longtemps persuadée que ces modifications servaient avant tout les industries du tourisme, une discussion suivie avec la COFIT (Confédération française des industries du tourisme) lui a appris également que ces instances ne souhaitaient pas plus qu'elle un tel aménagement du calendrier.

Mais ces observations et analyses n'ont servi à rien, puisque le ministère de l'Education est resté inébranlable et a prolongé les mêmes dispositions... pour un an encore.

Nicole Gauthier

ongé

les difficultés que ne manquerait pas d'entraîner la mise en place d'un calendrier scolaire étalé et fixé par académie ; au mois d'avril 1980, elle faisait un pronostic très pessimiste sur le fonctionnement de ce calendrier ; aujourd'hui, c'est l'heure des bilans : « *La manière dont a été édifié le calendrier scolaire illustre parfaitement tout ce qu'il ne fallait pas faire*, explique Guy Georges, vice-président de la JPA, *car les craintes exprimées, qui n'avaient recueilli que l'indifférence, ont été confirmées au-delà de l'imaginable.* »

drôle de vie

un maître-assistant en droit d'une université parisienne

Privilégiés les enseignants ? Privilégiés les universitaires ? Privilégiés les fonctionnaires ? Alors, il doit crouler sous les privilèges celui qui est fonctionnaire de l'enseignement supérieur. Cette opinion, très largement répandue, n'est peut-être pas totalement dénuée de fondement, mais, si privilèges il y a, l'expérience concrète les ramène à de plus justes proportions : ni négligeables, non plus qu'exorbitantes.

A l'actif, pour ce maître-assistant en droit dans une université parisienne, âgé de vingt-neuf ans : la sécurité de l'emploi — la fameuse « France des nantis » —, un travail que lui-même estime « passionnant » et seulement six heures, au plus, de cours par semaine. Mais, de tout cela, il n'en parle pas sans complexe, comme pour s'en excuser par avance, sachant qu'il y a plus à plaindre que lui, et de loin.

Au vrai, il ne se plaint pas. Il constate simplement que n'est pas vierge la colonne du passif. Evoque-t-on la fameuse sécurité d'emploi qu'il rétorque qu'il l'a acquise « après douze années d'études supérieures, douze années au cours desquelles je pouvais, à tout instant, être chassé, comme l'ont été et le seront encore nombre de mes collègues moins chanceux ». Il ne voudrait pas qu'on négligeât qu'il lui a fallu mener de front ses tâches d'enseignement — avec la lourdeur qu'implique le contrôle continu — et la rédaction d'une thèse d'Etat qui, mauvaise, ou simplement médiocre, lui eût fermé les portes de la titularisation à tout jamais.

Le voici donc, tous obstacles franchis, fonctionnaire à cinq mille francs par mois, somme qu'il juge insuffisante pour vivre à Paris avec deux enfants, sa femme étant ca-

dre au chômage. Il lui faut donc compléter ce salaire par des revenus extérieurs, en l'occurrence une collaboration chez un avocat. Encore un privilège, pensera-t-on, que cette possibilité de se procurer des ressources annexes ! « C'est exact, reconnaît-il, mais, du même coup, les « quelques heures par semaine pendant quelques mois » subissent une inflation brutale. »

Ensemble nous faisons les comptes : responsable de deux cours magistraux comptant chacun plus de mille inscrits et près de neuf cents étudiants effectivement présents, cela implique pour lui la direction et l'animation de deux équipes de cinq assistants, la préparation du cours, celle des documents pédagogiques, quinze jours pour faire passer les oraux, le double pour corriger les copies. A cela s'ajoutent encore les réunions multiples, la réception des étudiants, la participation à des commissions et aux activités collectives de recherche « sans lesquelles l'Université, bien vite, perdrait son âme ». Les recherches personnelles, mise à jour et approfondissement, viennent couronner le tout et s'inscrivent dans le cadre de l'épreuve ultime, le concours d'agrégation qui, « plus de quinze ans après le bac (candidat libre à quatorze ans) et après huit ou neuf années d'exercice professionnel, me ramène, vers la trentaine, au bachotage de haut niveau ». Au bout du compte, le total d'heures de travail de cet enseignant du supérieur, qui se veut tout bonnement « consciencieux », dépasse cinquante heures par semaine à raison de quarante-huit semaines par an. Il est loin le dilettantisme dont on nous rebat un peu trop souvent les oreilles.

Comme est loin aussi l'arrogance, ou, plus simplement, l'inconscience : le spectacle de ceux, majoritaires, qui sont plus mal lotis que lui, l'empêche de se plaindre. Comparant son sort à celui d'un de ses anciens étudiants qui gagne dans le privé le triple de ce que lui-même perçoit, il conclut, un brin désabusé, qu'« il est des privilèges qui coûtent bien cher ».

Nautilus

De tout temps, on a souligné
la dimension médicale indispensable
à un épanouissement de l'enfant
dans sa scolarité.

Il faut bien le reconnaître — la situation
de la médecine scolaire est là pour
le confirmer —, il s'est souvent agi
beaucoup plus de vœux pieux que de mesures
propres à intégrer cette notion
dans une globalité de l'enseignement.

Pourtant, on le sait, les influences
de cette dimension médicale peuvent être capitales
sur la vie des adultes de demain. Aujourd'hui,
avec le grand débat sur les rythmes scolaires,
tout incline vers son authentique prise en compte.
Qu'il s'agisse des comportements, de l'éducation
nutritionnelle ou de pharmacovigilance,
tout passe inéluctablement par l'enseignant.
Le docteur Pierre Plat, directeur du programme
bio-médical à l'Institut national de recherche
pédagogique, rappelle ici les principaux points
d'une action et d'une attitude qui doivent
être présentes à tous les niveaux de la formation.

pour une interaction médecine/ école

EN cette année scolaire, qui marque la mise en place académique de la nouvelle préparation universitaire des instituteurs (DEUG), il convient de noter l'intervention officielle très prochaine de médecins hospitalo-universitaires auprès des élèves-maîtres pour l'étude du développement physiologique de l'enfant. A ce titre, il y a lieu de rappeler certaines notions fondamentales traduisant les relations entre bio-médecine et éducation, ainsi qu'elles ont été présentées dans les numéros 338 (5 janvier 1978, p. 11) et 403 (29 novembre 1979, p. 30) de *l'éducation*. Il s'agit notamment de la *païdologie* (1), sans négliger l'adaptation mésologique caractéristique de l'ergonomie scolaire, consécutive à une approche multidisciplinaire de la médecine du travail appliquée à l'écolier.

Cet abord global de l'enfant et ambiant, être biologique — de préférence à l'élève sujet, voire parfois objet d'enseignement exclusivement —, fait mieux comprendre cet appel à des compétences médicales et para-médicales pour initier les futurs maîtres d'école. L'ensemble des membres des professions sanitaires et sociales, chargées de l'enfance et de l'adolescence, doit s'y trouver étroitement associé, non seulement au cours de la formation initiale, mais aussi dans le cadre d'échanges permanents avec les enseignants en activité et les parents, dans le but de donner tout son sens médico-psycho-pédagogique et social à la communauté éducative au sein de chaque établissement scolaire.

orientation
sociale et scolaire
de la médecine
infantile

Il sied, toutefois, d'élargir cette information à quelques affections pédiatriques, ainsi qu'à certains traitements susceptibles d'être instaurés chez le jeune, dans la mesure où un retentissement d'une quelconque manière peut rejaillir sur l'épanouissement humain et sur le comportement scolaire. Ce

dernier aspect, conforme à l'esprit de la païdo-pathologie (2), trouve bien des sujets d'inspiration dans le compte rendu du colloque « Thérapeutique de l'enfant et scolarité » (3), présidé par le Pr Pierre Royer et organisé par l'Institut des sciences de la santé. Un souci très louable se dégage de la pratique des soins médicaux infantiles par l'ensemble des personnels concernés, pour tenir compte des interactions possibles entre thérapeutique de l'enfant et scolarité de l'élève, victime d'une atteinte plus ou moins handicapante, ou bien d'une affection au long cours entraînant un traitement prolongé. Cette évolution correspond à la reconnaissance implicite de l'influence progressive des conceptions de la recherche bio-médicale au service de l'Education (4), en associant parents, corps enseignants, sanitaires et sociaux dans l'intérêt prioritaire de l'enfant.

L'orientation sociale des professions de santé amène, en effet, à mieux percevoir la nécessité de dépasser l'acte purement médical, aussi satisfaisant soit-il sur le plan technique professionnel, pour agir en étroite collaboration avec tous les milieux d'épanouissement de l'enfant, aussi bien familial que scolaire. Le médecin doit prendre le temps de conseiller, d'informer les parents, avec tact et réalisme, secondé en cela par toute l'équipe soignante, afin d'éviter par exemple la dramatisation d'une situation par ignorance et fabulation de l'entourage, ou bien la surprotection du jeune malade dispensé de tout, ou presque, et accroissant d'autant — ou créant même parfois — le handicap... Le médecin responsable et ses collaborateurs doivent également envisager de participer à la sensibilisation des maîtres, dans le but de les armer, de les guider..., non seulement quant à l'attitude à adopter pour une meilleure intégration sociale — hospitalière ou scolaire traditionnelle suivant l'état en cause — de l'élève atteint, mais aussi quant aux activités intellectuelles et physiques qui peuvent lui être demandées.

La réalité nouvelle de ces relations qui se tissent entre enseignants et corps de Santé repré-

sente un élément important dans l'art de protéger à bon escient, d'entourer, d'élever le jeune être en toute circonstance; elle peut même quelquefois jouer un rôle déterminant pour aider, convaincre les parents, et leur faire mieux comprendre certaines situations dans le sens le plus favorable à l'évolution du traitement et au plein épanouissement physique et intellectuel de leur enfant.

thérapeutique de l'enfant et scolarité

Quelques extraits des différentes interventions du colloque « Thérapeutique de l'enfant et scolarité » éclaireront ces différents points : R. Gérard souligne qu'un pourcentage élevé (80 à 90 %) de cardiopathies répondant à la classe I ou II de la New York Heart Association (N.Y.H.A.) relève d'une scolarité normale. Il déclare d'emblée que l'inaptitude physique ne concerne pas une proportion importante d'enfants cardiaques appartenant à ces classes I et II. Seuls les sujets atteints de cardiopathies graves, inaccessibles à la chirurgie, ou ayant subi une intervention avec résultat médiocre, ne peuvent en aucun cas être intégrés dans un milieu scolaire normal. D'après M. Broyer, jusqu'à une date récente, le traitement des affections rénales se bornait à une série d'interdits concernant le régime alimentaire et l'activité physique; il affirme que les interdits justifiés sont extrêmement rares passée la période aiguë initiale, mis à part le régime alimentaire, l'ensemble des maladies rénales n'étant que peu influencé par l'activité physique. Sur un autre plan, J.C. Pouliquen fait ressortir que l'influence de la thérapeutique orthopédique ou chirurgicale sur la scolarité dépend plus de sa programmation que de sa structure même. Par contre, les traitements au long cours des grands handicapés posent des problèmes plus difficiles, qui semblent en partie résolus dans la solution d'une demi-pension en milieu spécialisé, tout en permettant au jeune patient de concilier ses

soins et ses études.

D'autres remarques tout aussi pertinentes pourraient s'appliquer aux déficiences sensorielles, aux maladies au long cours de l'appareil digestif ou pulmonaire, aux affections hématologiques, suivant leurs modalités respectives de conduite du traitement et de scolarisation, comme le souligne J.G. Juif.

L'école à l'hôpital

Mais il ne faut pas perdre de vue, comme le rapporte J. Battin, que la prise en charge pédagogique est désormais possible dans le milieu hospitalier pédiatrique. Il y a lieu de signaler, avec C. Griscelli et D. Buriot, non seulement les aspects positifs de la scolarisation durant le séjour hospitalier d'enfants atteints d'hémopathies graves, mais aussi les modifications du pronostic à long terme de certaines formes de leucémies aiguës lymphoblastiques, avec reprise, dès que possible, d'une activité scolaire garantie d'une vie sociale normale. D'autres remarques émanent de M. Pierson, à propos de l'école dans un service d'hémodialyse, pour souligner notamment l'intérêt du dialogue entre l'enseignant habituel du milieu scolaire traditionnel et l'enseignant de l'hôpital, en vue d'une meilleure intégration sociale ultérieure.

L'école à l'hôpital procure, comme l'indique J. Battin, un soutien psycho-thérapeutique avec le concours actif de l'instituteur à de nombreux titres. *Les équipes soignantes et de protection sociale doivent accepter l'intégration à leur groupe de l'enseignant* qui — n'apparaissant pas en blouse blanche comme les autres hospitaliers — contribue à éviter la coupure avec le monde extérieur; il joue aussi un rôle actif dans le dépistage des troubles du comportement et des difficultés scolaires, en sa qualité d'observateur privilégié de l'activité ludique et des études de l'enfant, et apporte ainsi son concours bénéfique à la thérapeutique au sens le plus large. Non sans humour, J. Guivarch préfère que les enfants du Centre héliomarin de Roscoff « se sentent les pensionnaires d'une école ou d'un collège équipé pour leur santé

d'un service de soins, plutôt que de se considérer comme les malades d'un hôpital affublé, pour comble de leur infortune, d'une école ».

A l'opposé de ces pratiques, A. Megevand et P. Hazeghi montrent que le traitement ambulatoire du jeune diabétique ou de l'enfant atteint de mucoviscidose peut se poursuivre avec une scolarisation normale..

Diététique scolaire et éducation nutritionnelle

Dans un autre ordre d'idée, F. de Paillerets traduit les difficultés rencontrées lors de la poursuite d'une diététique particulière en cours de scolarité à la suite d'obésité, de diabète, ou d'affections entraînant un régime pauvre en sel (cardiopathies, néphropathies, hypertension artérielle), et d'atteintes plus rares : hypercholestérolémie familiale, avec suppression des œufs, des abats..., mucoviscidose avec restriction lipidique particulière, ou encore maladie coeliaque avec régime sans gluten... Il souligne, d'autre part, combien le retentissement de tel ou tel régime sur le comportement et le rendement scolaires est peu connu, pour préconiser des études approfondies dans ce domaine. La diététique de l'enfant malade l'amène à prendre en considération la nutrition de l'enfant sain, la transformation de la cantine scolaire en restaurant d'enfants..

Cette attitude rejoint tout à fait les recherches en matière d'éducation nutritionnelle (5, 6, 7), la plus précoce possible, avec le souci non seulement de permettre un meilleur épanouissement de l'être en pleine croissance, mais aussi d'une prévention à plus long terme, grâce à l'aide des membres des professions de santé (diététiciennes, infirmières, assistantes sociales...) et des enseignants.

Pharmacovigilance infantile et comportement scolaire

Dans un autre secteur, R. de Villard incite à éviter toute psychiatisation de l'école ; il montre, par ailleurs, que les psychotropes peuvent exacerber l'instabilité de l'enfant ou la provoquer, être même la source d'une anxiété plus impor-

tante. M. Broyer insiste aussi sur l'influence de certains médicaments : par exemple, au cours de la néphrose lipoïdique, de corticothérapie à forte dose — si elle est bien tolérée le plus souvent — entraîne des réactions variables d'un enfant à l'autre, provoquant un état d'excitation plus ou moins permanent chez les uns, une tendance dépressive chez d'autres... Il relate, d'autre part, l'évolution du traitement de l'hypertension artérielle chez l'enfant, depuis l'emploi des dérivés du rauwolfia (résérpine) responsable de somnolence et d'un défaut d'attention tout à fait préjudiciable à une bonne scolarité, jusqu'aux bêta-bloquants, qui n'engendrent aucune altération des facultés, et qui auraient même un rôle bénéfique en améliorant les performances, par la suppression de certaines inhibitions.

De telles constatations ont amené à susciter des thèmes de réflexion, des programmes de recherches, concernant la pharmacologie même des substances médicamenteuses destinées aux enfants, en rapport notamment avec leur état vigile normal, afin de conserver intacte leur efficience

scolaire en toute circonstance. En effet, rares sont les recherches pharmacologiques consacrées à l'influence des médicaments sur le comportement scolaire normal, alors que des examens pharmacodynamiques sont couramment pratiqués pour analyser le retentissement de certaines drogues sur la vigilance et les réflexes, lorsqu'elles sont destinées aux adultes responsables de la conduite de véhicules ou d'activités professionnelles tout aussi précises que périlleuses. Pourquoi ne pas considérer l'écolier comme un être tout aussi responsable, pour envisager des investigations spécifiques avec les corps médico-sociaux et éducatifs, afin d'apprécier les incidences éventuelles des médicaments sur la vigilance scolaire ? *Une ère nouvelle s'ouvre dans la recherche pharmacologique sur la médication infantile pour tenir compte des capacités vigiles, perceptives, intellectuelles, motrices...*, d'où cette qualification de « pharmacovigilance infantile et scolarité » (8, 9, 4).

Toutefois, le respect de cette intégrité biologique, dans le but d'une meilleure réceptivité à l'acte



éducatif et d'un développement harmonieux, ne doit pas conduire à rechercher l'amélioration artificielle des diverses facultés individuelles (intellectuelles ou musculaires), pour tomber dans une sorte de « dopage », comme le signalent en partie aussi bien V. Courte-cuisse à propos des moments difficiles de la scolarité (examens), que R. Rappaport en vue de l'adaptation scolaire à l'âge de la puberté physiologique par exemple. Il ne s'agit pas non plus de limiter l'usage des médicaments pour des raisons plus politiques et économiques, que médicales. Au contraire, il convient d'inciter les praticiens à solliciter des laboratoires pharmaceutiques des informations scientifiques plus précises (non seulement : indications, contre-indications habituelles, mais aussi essais pharmacodynamiques et thérapeutiques spécifiques) sur les spécialités infantiles, afin de leur permettre de libeller leurs prescriptions en toute connaissance de cause, et surtout de les amener à conseiller judicieusement les familles, avec le relais précieux de l'ensemble des professions de santé et du secteur éducatif en prise directe avec les enfants.

conseil sanitaire familial et symbiose médico-éducative

Le corps médical au sens le plus large (médecins, chirurgiens-dentistes, pharmaciens, assistantes sociales, infirmières, kinésithérapeutes et autres spécialistes en rééducation, aides soignantes, puéricultrices, sages femmes...) doit mettre en garde les parents qui administrent spontanément des médicaments à leurs enfants, aussi bien pour les « faire grandir, manger, grossir... », que pour « développer l'intelligence, la mémoire... ». Il faut être encore plus vigilant avec ceux qui pensent les « faire dormir » ou les « calmer », « combattre des tics », en utilisant largement des sédatifs, aussi variés que dangereux, surtout chez le jeune être en pleine maturation biologi-

que sur de nombreux plans. Une récente enquête de l'INSERM a rapporté des observations médicales cliniques significatives de ces divers abus, à tel point que l'Institut national de la consommation a présenté un article dans son périodique habituel, sous le titre « Les enfants du Phénergan » pour dénoncer ces faits, caractéristiques de notre société.

En conclusion, tout traitement susceptible de se prolonger chez l'enfant implique la prise en compte de la meilleure forme possible de scolarisation, suivant la nature et le lieu des soins dispensés, en recommandant même dans certains cas, comme le préconise R. Jean, un enseignement adapté, personnifié, « à la carte »... La réciprocité réelle d'un bénéfice peut être escomptée pour envisager alors une véritable symbiose médico-éducative. D'autre part, si la pratique actuelle évolue davantage vers la monothérapie la plus spécifique — et plus efficace de ce fait —, il ne faut pas perdre de vue la notion de potentialisation effective dans une parfaite synergie d'action de certaines associations thérapeutiques. La recherche d'une efficacité accrue, à moindre dose respective entre autres, justifie la coordination par le médecin traitant, maître d'œuvre pleinement responsable, mais aussi en principe orfèvre en la matière, pour éviter de tomber dans la dispersion, source de consommation aussi excessive, que difficilement contrôlable scientifiquement, et souvent inefficace, voire nocive pour l'organisme humain.

Pour revaloriser la prescription médicale à bon escient, le praticien doit savoir résister à la pression sociale pour ne pas rédiger systématiquement une ordonnance à chaque visite ou consultation, au risque — dans le cas contraire — de sombrer dans une sorte d'inflation qui dévalue son acte médical. Devant les menaces qui pèsent sur le coût des soins, la prescription médicale reprendra ses droits inaliénables avec la capacité du refus de céder aux sollicitations des patients ou des parents, et avec l'importance accordée au conseil sanitaire pour limiter la consommation

médicamenteuse spontanée ou insuffisamment justifiée, souvent pernicieuse chez l'enfant. Cette « autorité » médicale, sanitaire et sociale, s'affirmera également par la participation active à toute forme d'éducation préventive plus large, et dans ce domaine, le milieu scolaire offre un secteur de rayonnement privilégié pour l'ensemble du corps médico-social, avec la coopération des enseignants.

Cette autre approche du sujet « Thérapeutique et comportement » n'est pas à négliger dans la conjoncture présente, et c'est peut-être ce qui a conduit P. Royer à proposer comme troisième axe de recherche dans les conclusions générales du colloque sur ce thème (3) : « Une étude approfondie, en termes d'économie de la santé, des coûts des différents systèmes intégrés de thérapeutique et scolarisation ».

Pierre Plat

(1) La pédologie analyse les interactions biologiques, psychologiques et sociales au cours du développement normal, physiologique de l'enfant.

(2) La pédo-pathologie se propose de détecter ou de suivre les influences possibles de certains états pathologiques, et les incidences des traitements administrés, sur le développement et le comportement de l'enfant.

(3) P. Royer et coll., « Thérapeutique de l'enfant et scolarité » in *Archives françaises de pédiatrie*, 1979, numéro spécial 36 Sup. II (Doin, éd.).

(4) P. Plat, « Pharmacologie de la médication infantile et réceptivité biologique à l'acte éducatif » in « Rôle de la recherche bio-médicale à l'Institut national de recherche pédagogique » (*Archives françaises de pédiatrie*, 1979, n° 36).

(5) P. Plat, « Responsabilité familiale, hygiène et nutrition de l'enfant » in *La médecine infantile*, 1979, n° 86.

(6) P. Plat, « Approche biologique des rythmes nutritionnels. Glycémie matinale et scolarité » in *Les rythmes de vie de l'enfant et de l'adolescent* (Editions H. Montagner, 1980).

(7) P. Plat, « Habitudes alimentaires et éducation nutritionnelle » in *La place du pain dans l'alimentation des Français* (Editions Marcel Valtat, 1980).

(8) G. Lenoir, « Il faudrait instaurer une pharmacovigilance scolaire » in *Le quotidien du médecin*, 1980, n° 2266.

(9) G. Lenoir, P. Maigne et P. Royer, « Influences de la thérapeutique sur la vie scolaire de l'enfant » in *Symbioses* vol. XII, n° 2 (Laboratoire de biologie cellulaire et animale, Domaine universitaire de La Source, 45046 Orléans Cedex).

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

une opinion de Francis Guiraud
IDEN

apprendre à penser librement

SI l'enseignement du français requiert certes cette « autre façon de travailler » que signalent Alain Boissinot et Simon Chevalier (1), en considérant le texte littéraire sous l'angle structuraliste et pragmatique, il n'est pas indifférent d'examiner, à propos de ce commerce avec la langue maternelle, l'importance que constitue l'acte de lire, c'est-à-dire le rôle que joue le lecteur dans sa dialectique avec l'œuvre.

Apprendre le français, en effet, consiste bien en un premier lieu à apprendre à lire, tâche apparemment modeste et qui, à l'analyse, ne s'avère jamais terminée mais constitue au contraire une entreprise qui dure tout au long de la scolarité et se poursuit ensuite, en dehors de l'école, grâce à la vie culturelle dont se nourrit l'esprit.

Ce souci de connaître au mieux la pensée d'un auteur, le sens d'un message, les connotations d'un poème, est celui, on le comprend, qui anime au premier chef les enseignants, qu'ils soient instituteurs ou professeurs de français. Les séquences de lecture expliquée, dans leur diversité, recourent précisément à faire entrer en communion, si possible, le lecteur avec l'écrivain.

Mais le fait de comprendre un

texte ne constitue-t-il pas la preuve qu'on est parvenu à le lire convenablement et que, par conséquent, il n'est plus nécessaire de continuer l'apprentissage de la lecture ? Toute personne saine de corps et d'esprit, ayant fréquenté l'école primaire, n'est-elle pas à même de lire et de s'intéresser, si elle le désire, aux oraisons funèbres de Bossuet, comme aux consignes d'utilisation d'une machine à laver ?

On serait tenté de croire, comme on le dit d'ailleurs communément, que parce qu'on a lu telle ou telle œuvre, on possède son sujet. « J'ai lu Sartre », dira-t-on. Est-ce assez pour connaître l'auteur de *L'Être et le Néant* et des *Séquestrés d'Altona* ?

C'est que l'acte de lire est une entreprise si complexe qu'on peut se demander si elle ne regroupe pas un ensemble d'activités mentales qui amènent le lecteur à se transcender et à re-crée en quelque sorte l'œuvre qu'il aborde.

Oui, lire s'avère en effet riche de vie intellectuelle parce que, en premier lieu, cet acte oblige le lecteur à bien connaître la morphosyntaxe de la langue française pour au moins la comprendre.

A défaut de dominer le texte, dans l'acte de lire, au point de pouvoir en faire une appréciation ou

une critique, l'intelligence est mise au premier rang pour effectuer une sorte de reconnaissance. Elle déchiffre ou décode des graphismes. La lecture, en effet, n'est pas une simple opération mécanique qui partirait du fait que l'esprit est impressionné par des signes comme une plaque photographique par la lumière. Ainsi que le signale Sartre, si le lecteur est « *distrain, fatigué, sot, étourdi, la plupart des relations lui échapperont. S'il est au meilleur de lui-même, il projettera au-delà des mots une forme synthétique dont chaque phrase ne sera qu'une fonction partielle* ». Les images naissent dans l'esprit, s'agencent et constituent progressivement un paysage mental, créé par la prise en compte du sens verbal véhiculé par chacun des groupes fonctionnels reconnus par l'œil au cours de son exploration. Exercer cette acuité à la fois visuelle et intellectuelle, c'est effectivement s'entraîner à bien lire.

Mais à cet effort de compréhension, s'ajoute progressivement la joie d'apprécier, de goûter. C'est en cela que consiste le délicat travail du professeur de français qui, tout au long de la scolarité, invite ses jeunes disciples à se rendre compte de la valeur « du mot mis en sa place », de la qualité expressive et suggestive de la forme utilisée pour rendre au mieux les nuances de la pensée et du sentiment. N'était-ce pas ce même Sartre qui signalait précisément le rôle du style en déclarant qu'« *on n'est pas écrivain pour avoir choisi de dire une chose mais pour avoir choisi de la dire d'une certaine manière* » ?

C'est justement cette « certaine manière » qui constitue la vraie littérature, qui fait qu'un auteur a du talent, voire du génie, qui distingue, de la prose impersonnelle d'une consigne, un texte d'écrivain. Savoir lire, dès lors, consiste, en même temps que l'on comprend, à retrouver cet art qu'a exercé l'auteur, non plus cette fois en se laissant subjugué par l'intrigue et

(1) *Le Monde* du 19 avril 1980. Alain Boissinot et Simon Chevalier sont présidents de l'Association française des professeurs de français.

l'univers de l'œuvre, mais en se plaçant avec l'écrivain, de l'autre côté du texte, comme si on était au stade de la création.

Cette aptitude à re-crée fait partie intégrante de la lecture, et apprendre à lire, c'est aussi s'exercer à sentir, à goûter, à réagir avec sensibilité et finesse.

Il ne sera peut-être pas nécessaire d'imposer des textes de Racine ou de Bossuet dans les classes du secondaire, mais il s'avère néanmoins impérieux de doter les adolescents, par une pédagogie fine et appropriée de la lecture expliquée, d'une aptitude à se rendre compte que des classiques, eux aussi, ont pu traduire dans un idéal esthétique inoubliable, les mouvements les plus subtils de l'âme humaine.

C'est ce commerce avec les grands de notre littérature que

nous voudrions voir conserver, que ces grands appartiennent à l'actualité ou aux siècles passés. L'enseignement du français, pour être efficace, doit éviter la médiocrité sous toutes ses formes. Une habitude pédagogique fondée sur le contact fréquent avec les maîtres de la langue, permet précisément d'entraîner les jeunes lecteurs à apprécier comment les vrais écrivains restent en adéquation avec leur pensée, sans être en deçà ou delà. N'est-ce pas là, dans la traduction exacte et non excessive ou insuffisante des idées et des sentiments, que se situe la liberté ? En apprenant par conséquent à bien lire, le futur adulte apprend à se libérer. Par le langage, il conquiert un moyen d'être maître de sa pensée. C'est assurément une bonne direction à suivre. ■

s'attaquer aux habitudes. Elles sont le bastion construit pierre après pierre derrière lequel chacun se retranche pour sauvegarder un acquis et se défendre des nouveautés dont il se méfie sans les expérimenter.

Pourtant l'homme, avec ses découvertes, transforme constamment l'univers, mais il œuvre pour les générations à venir car si les enfants s'installent aisément dans le monde, les progrès fulgurants qu'il réalise lui restent étrangers parce qu'ils bousculent les traditions.

Il en va ainsi des changements les plus simples : le nouveau franc a vingt ans et il est probable que les générations de l'époque compteront en anciens francs jusqu'à la fin de leur temps ; jadis il a fallu cesser la fabrication des plumes à becs pour que le stylo à bille ait droit de cité dans nos écoles et si une génération ne chassait l'autre, nous en serions peut-être encore à la plume d'oie qu'il faudrait apprendre à tailler avant d'écrire.

Alors que les « smart machines », en devenant de moins en moins encombrantes et d'un coût de plus en plus accessible, accumulent toutes les données connues qu'elles sont capables de restituer instantanément à la demande, il apparaît pour le moins maladroit de s'efforcer à les méconnaître pour assurer la continuité de ce qui fut, certes, fort estimable mais qui est devenu suranné.

Si les professeurs n'y prennent garde, la révolution éducative se fera sans eux faute de n'avoir voulu admettre qu'un progrès était possible en faisant aux machines la place qu'elles méritent.

Dans un monde en pleine évolution, il appartient à tous de s'adapter ; le corps enseignant ne peut faire exception à cette règle générale. Pour cela, il faudra certainement qu'il concentre ses efforts sur la partie éducative de la mission, celle qui consiste non pas à vouloir récupérer les jeunes dans une société dépassée, mais à s'intégrer soi-même à la société d'aujourd'hui, celle où tous, nouveaux arrivants et anciens, vivront harmonieusement en participant d'un même monde. ■

**une opinion de William Saussaye
et Jean-Marie Schouller
conseillers principaux d'éducation**

savoir s'adapter

POUR être crédible, l'école doit s'adapter aux découvertes du temps afin d'assurer utilement l'éducation des générations montantes.

Certes, notre système scolaire évolue mais son évolution consiste surtout à rafistoler les rouages existants ; on ne cesse de réformer ici et là ; on change les méthodes, mais on veille à ne pas ébranler le système.

Notre pédagogie ne satisfait pas la jeunesse d'aujourd'hui, notre façon d'enseigner lui semble anachronique. Il n'existe plus que les enseignants pour penser que le sacro-saint contact direct « maître-élève » est indispensable à la bonne transmission des connaissances.

Depuis des décennies les revendications catégorielles des maîtres se sont portées principalement sur la création massive de postes de

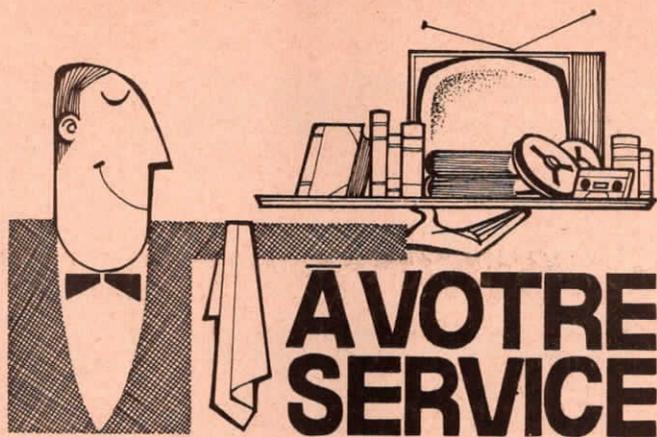
professeurs dont la mission essentielle demeure la transmission directe du savoir.

C'est ainsi qu'à l'ère de l'informatique et de la télématique, la parole magistrale et la craie sont toujours les deux mamelles d'où le potache doit tirer ses connaissances.

Les sources et les méthodes du savoir se multiplient à la vitesse grand V, supportées par des auxiliaires incomparables quant à leur rapidité : la calculette en est l'exemple le plus modeste.

Mais face à ce déploiement de moyens, les professeurs en place restent de bonne foi rivés à leurs habitudes dont tout changement contredirait leur mission de reproduction fondée sur le ressassage que l'expérience pense améliorer au fil des années.

Rien n'est plus illusoire que de



des livres à la petite semaine

Pour renseignements
et abonnements concernant
ces deux publications :

Livres Hebdo

Cercle de la Librairie
117, boulevard Saint-Germain
75271 Paris Cedex 06

Comme son nom le suggère, **Livres Hebdo** est une publication consacrée à l'édition et qui paraît toutes les semaines. Ce que ce titre ne peut indiquer, c'est qu'il s'agit là d'une revue susceptible de rendre de nombreux services aux bibliothécaires et documentalistes des établissements scolaires et universitaires. En effet, chaque numéro contient un « guide » qui regroupe des nouvelles diverses émanant des éditeurs et présente un répertoire de toutes les nouveautés parues dans la semaine, classées suivant les dix grandes divisions de la CDU.

On trouve également dans **Livres Hebdo** une partie « magazine » ainsi qu'un « dossier » très documenté faisant, chaque semaine, le point sur un problème particulier de l'édition. Certains thèmes traités intéressent directement la vie scolaire ; à ce titre, ils méritent d'être signalés aux enseignants par les documentalistes. Ainsi, dans le n° 20 du 20 mai

dernier, le dossier central était consacré à « La rentrée scolaire 1980-1981 » : ces pages contenaient une présentation analytique des nouveaux manuels, par niveaux et par disciplines, ainsi qu'un reportage, « Le livre scolaire en liberté », témoignant de l'action concertée de quatre libraires grenoblois.

Pour prendre des exemples plus récents, signalons, dans le n° 36 du 14 octobre, une étude des tendances actuelles des livres pour la jeunesse, accompagnée d'une présentation de quarante nouvelles collections d'ouvrages pour jeunes ; ce dossier a été réalisé par Danielle Neumann et Marianne Grangié. Dans le n° 37 du 21 octobre, Christine Ferrand a consacré à « La rentrée universitaire » un dossier qui comporte notamment une bibliographie des nouveautés parues ou à paraître entre juillet 1980 et le premier trimestre 1981. Très utile aussi aux documentalistes le dossier du n° 40 du

11 novembre puisqu'il est centré sur les revues dont beaucoup sont des outils de travail indispensables pour les professeurs, les élèves et les étudiants ; Françoise Bony, Annie Favier, Christine Ferrand, Marianne Grangié, Patricia Joffroy et Isabelle Naddéo ont collaboré à sa réalisation.

On pourrait multiplier les exemples... En fait, chaque numéro de **Livres Hebdo** peut être utile aux responsables des centres de documentation et d'information des établissements du second degré ainsi qu'aux professeurs, quelle que soit leur discipline. Il reste à ajouter que cet hebdomadaire se trouve prolongé par une autre publication, mensuelle celle-ci, intitulée **Livres de France**. On y trouve, reprises sous une forme condensée, les informations données par **Livres Hebdo**.

A vous de choisir la périodicité et la formule qui conviennent le mieux à votre situation. ■

documentation

informations sur les handicaps

■ Editée par le ministère de l'Éducation (direction des Ecoles) et rédigée par une équipe de spécialistes, une petite brochure de 50 pages, **Education des jeunes handicapés auditifs dans les classes ordinaires**, fait le point sur les problèmes que pose l'intégration des déficients auditifs dans les classes de tout niveau et apporte de nombreux éléments de réponses. On peut ainsi se faire très rapidement une idée tout à fait claire sur ce que pourrait être cette intégration, d'autant mieux que cette plaquette aborde également l'essentiel de ce qu'il convient de savoir sur la surdité.

On ne peut que souhaiter que le ministère publie, pour d'autres types de handicaps, des brochures de même conception et de même intérêt. Celle-ci, distribuée gratuitement, est malheureusement déjà en voie d'épuisement.

■ S'adressant plus particulièrement aux handicapés moteurs et à tous ceux qui les aident, le petit livre de Claude Lespied, **Handicapés, quels sont vos droits** (Lavauzelle, 140 p.), tente d'honorer son titre. Tâche ardue quand on connaît la jungle législative qui entoure tout le secteur du handicap et de l'inadaptation : on ne trouvera là qu'un indispensable travail à vocation pratique mais restant très schématique. En clair, il ne s'agit nullement d'un livre pour « juristes », tout juste d'un ouvrage pour travailleur social débutant.

Par contre, le classement très clair des différentes rubriques permet à tout néophyte d'aller rapidement à l'élémentaire en la matière, à charge pour lui, s'il le juge utile, de consulter des ouvrages plus spécialisés. On se demande cependant si quelques pages supplémentaires ou l'utilisa-

tion d'une typographie différenciée n'auraient pas permis de réaliser quelques renvois immédiats aux textes en vigueur.

■ On ne présente plus le **Guide Néret pour les handicapés** dont c'est la douzième édition (1980, 536 p.) : c'est un ouvrage indispensable à tous ceux qui s'intéressent à la question, tant par les références au contexte législatif (258 pages y sont consacrées, selon un classement clair et pratique) que par les renseignements qu'il donne sur les différents établissements existant dans les départements.

On regrettera, bien sûr, quelques oublis ou inexactitudes précisément quant aux établissements, mais l'ensemble constitue un ouvrage de référence à ma connaissance sans égal.

■ Le livre du Dr Gérard Vallès, **Les enfants en difficulté. Des troubles légers aux cas graves** (Hachette,

coll. « P.S. », 190 p., ill., index), ne prétend pas se substituer à des études plus spécialisées : son but est de faire le point sur différentes séries de problèmes que posent l'enfant et l'adolescent handicapés.

La première partie aborde les problèmes généraux du développement de l'enfant et de son insertion normale dans la famille et dans l'école. Puis l'auteur passe en revue les troubles fonctionnels de l'enfance : sommeil, alimentation, instabilité, évolution de la propreté, troubles du langage, de la sexualité, de l'agressivité, allant des cas les plus simples à ceux qui nécessitent l'intervention d'un spécialiste. Il analyse ensuite les difficultés plus importantes ; parmi celles-ci, les arriérations, les névroses, les psychoses, les maladies psychosomatiques. Enfin, il consacre la dernière partie de son étude aux institutions sociales spécialisées dans le traitement des enfants inadaptés ainsi que des enfants en danger social. « Les pires ennemis de l'enfant ou de l'adolescent en difficultés prolongées sont, sans aucun doute, l'ignorance, le désintérêt et l'impatience », estime le Dr Vallès.

Cet ouvrage de base constitue une excellente approche qui éclairera utilement parents, éducateurs et thérapeutes.

Notes de lecture établies par
Christian Cousin et Pierre Ferran

lire avant d'écouter

Jean Gallois
Haendel
190 p., index, bibliogr., discographie

Pour de nombreux Français, **Water Music** ou **Le Messie** résument l'œuvre de Haendel ; cela pourrait être un premier pas, c'est souvent l'unique. Aussi le livre brillant et complet de Jean Gallois est-il bienvenu

pour inciter à mieux connaître celui dont Beethoven disait : « ... [il] est le plus grand compositeur qui ait jamais existé. Je voudrais m'agenouiller sur sa tombe ».

L'auteur réussit à mêler sans artifice l'histoire de l'œuvre et la biographie ; on comprend mieux, en le lisant, ce qu'est le métier de compositeur et de musicien au début du

XVIII^e siècle, mais en même temps on apprend à situer les œuvres essentielles, leurs caractéristiques et ce qu'elles doivent à l'environnement musical et aux idées propres de l'auteur. Beaucoup de lecteurs découvriront un homme très représentatif de son siècle, grand voyageur et travailleur acharné, et surtout une œuvre à écouter, celle des **Cantates italiennes**, des opéras et autres œuvres scéniques, des oratorios, des pièces pour clavecin... qui, à bien des titres, mériteraient de figurer dans les bibliothèques scolaires et familiales.

Bernard Gavoty

Louis Vierne

Buchet/Chastel, 328 p., bibliogr., discographie

Musicien mal connu du grand public, cet organiste qui fut l'élève de César Franck ne mérite certainement pas l'oubli ; son œuvre est imposante : six symphonies, deux messes, des œuvres liturgiques, diverses œuvres lyriques et une importante œuvre mélodique, au total plus de soixante numéros d'opus.

Bernard Gavoty conte la vie de celui qui fut son maître et son ami avec beaucoup de sensibilité et d'émotion, au détriment parfois de l'analyse, mais il n'est pas de bonne biographie sans passion. Ce livre, il faut l'espérer, attirera l'attention des mélomanes sur un moment important de l'histoire de la musique française, le début de notre siècle.

James Holland

Percussion

Préface de Pierre Boulez

Hatier, 288 p., bibliogr., discographie

Les instruments qui composent la section de percussion sont fort mal connus : parce qu'ils sont d'invention parfois très récente, parce que les standards de fabrication ne sont pas fixés au plan international et enfin parce que le répertoire de la percussion, sans être pauvre, est encore modeste et, bien sûr, très contemporain.

Ce livre, écrit par un spécialiste (instrumentiste au BBC Symphony Orchestra), décrit minutieusement les différents instruments (dessins et photographies rendent cette description claire et précise). C'est là un

rigoureux outil de culture musicale et, en même temps, l'occasion de mieux « entendre » **L'histoire du soldat** d'Igor Stravinsky, **L'Heptade** de Jolivet, et bien d'autres encore, de

John Cage, de Luciano Berio, de Toru Takemitsu, et même d'un certain Wolfgang Amadeus Mozart...

François Mariet

CNDP

la RTS vous propose

une nouvelle série

A partir du jeudi 15 janvier (sur TF 1), la série **Initiation à l'audio-visuel** sera proposée aux élèves et enseignants du second degré (fin du premier cycle et second cycle). Les émissions de cette série seront réparties en deux rubriques de quinze minutes chacune :

- **Ouvrez la télé** (diffusée à 15 h 30). Prolongeant celles qui ont été diffusées au cours de l'année 1979-1980, ces émissions porteront sur sept genres télévisés ; la démarche consiste à étudier ces genres en recueillant les témoignages de leurs principaux auteurs et créateurs. A partir du 30 avril, ce thème sera remplacé par celui de la photographie ;
- **Des images et des sons** (à 15 h 45). Dans un premier temps, cette rubrique sera consacrée aux problèmes posés par l'image fixe et les images animées, muettes ou sonores. A partir du 19 mars, le thème traité sera la vidéo.

Au cours du mois de janvier, le programme se répartira de la sorte (pour chaque date, nous indiquons respectivement les sujets des deux séries) :

15 janvier

- **Y a-t-il des genres à la télévision ?** Cette émission aura pour objet de faire le point sur l'étude des genres télévisés. Pour la circonstance, Jacques Dugowson invitera Jean Frappat, producteur à l'Institut national de l'audiovisuel ;
- **Du plan à la séquence** traitera des

sujets suivants :

- la découverte de la notion de plan ;

- un plan ne prend tout son sens qu'à l'intérieur d'une séquence ;

- le découpage et sa fonction comme prévision du tournage et préfiguration du montage ;

- l'organisation des plans à l'intérieur de la séquence, sa fonction narrative.

22 janvier

- **Les films du commerce à la télévision.** La proposition de films commerciaux à la télévision augmente sans cesse, ceci au détriment de productions originales. Les répercussions de cette situation sont de plusieurs ordres pour les téléspectateurs. Jacques Dugowson et son invité, Jacques Siclier, exposeront les conséquences positives et négatives du problème très vaste et très complexe des relations entre l'industrie cinématographique et la télévision ;

- **L'organisation des images.** Au moyen de séquences filmées données en exemple et commentées, cette émission aura pour objectif :

- de faire découvrir les fonctions, spatiale et temporelle, de l'organisation des images à l'intérieur de la séquence ;

- de montrer que l'espace cinématographique peut être « imaginaire » et composé d'éléments du réel n'ayant aucun rapport entre eux ;

- de montrer que cet espace doit être orienté par des prises de vue, de telle sorte que le spectateur se

repère à travers des fragments spatiaux successifs ;

— de montrer les rapports différents que le temps cinématographique peut avoir avec le temps réel ;

— de montrer, enfin, que l'organisation des images permet également d'induire une conviction ou une émotion.

29 janvier

● **Les feuillets à la télévision.** Le feuilleton est un genre populaire, s'apparentant à la littérature « populiste », dans des décors naturels, et mettant en scène des personnages de milieux populaires ou de la petite bourgeoisie. Réalisé avec des moyens plus réduits et dans des temps plus courts que les films de cinéma, il comporte des séries de qualité et d'autres de peu d'intérêt, fabriquées à partir de sondages permettant de dégager le « portrait robot » des protagonistes les plus susceptibles de plaire ;

● **Le son synchrone.** Cette émission abordera l'étude de la bande-son d'un film dans ses rapports avec la bande-image. Il s'agit du son qui « sort de l'image », obtenu par synchronisation rigoureuse de la caméra et du magnétophone. On verra le travail dont peut être l'objet, au montage, un plan sonore synchrone : coupure dans la bande-son, coupure dans le plan, plan de coupe. Une séquence permettra d'étudier le problème de l'interview « illustrée »,

c'est-à-dire de l'apport d'informations nouvelles grâce à des images surajoutées à une prise de vue synchrone. Seront ensuite évoquées les possibilités de manipulation que permet tout travail sur une prise de vue synchrone.

un "dossier documentaire"

Destiné aux élèves et enseignants du second degré, ce nouveau dossier (constitué par deux émissions de Jean-Claude Bringuier) est consacré à l'œuvre et à la personnalité de Jean Piaget, disparu quelque temps après le tournage de ces émissions, en septembre dernier, à quatre-vingt-quatre ans.

La première partie de ce dossier, **Piaget va son chemin : la maison de Pinchat**, sera diffusée le jeudi 15 janvier sur TF 1 à 16 heures.

Durant quelque soixante années, Jean Piaget s'est attaché à comprendre comment se construit l'intelligence humaine ; c'est pourquoi il s'est tout particulièrement intéressé à l'intelligence de l'enfant, « terrain » d'observation privilégié qui lui a permis de définir les différentes étapes du développement intellectuel. La démarche de Piaget, biologiste de formation, n'est pas celle d'un psychologue au sens freudien du terme : sa théorie de la connaissance s'ancre dans le biologique. Pour lui, un même mouvement va de la vie biologique à la vie psychologique, en deçà comme

au-delà de l'humain ; tout être vivant a des comportements en réaction à son milieu.

Si l'émission fait une large part à l'évocation de l'œuvre de Piaget, elle rend également sensibles les traits dominants de sa personnalité : l'homme apparaît chaleureux, simple et accueillant.

La seconde partie de ce « dossier documentaire », **Piaget va son chemin : l'équipe**, sera diffusée le jeudi 22 janvier à la même heure ; nous en parlerons plus en détail la semaine prochaine.

"les enfants et nous"

Notre n° 429 annonçait le programme de cette série pour le premier trimestre de l'année scolaire. Les prochaines émissions de janvier et février, toujours conçues de la même manière (celle de la deuxième semaine prolongeant le traitement du thème abordé la première semaine), seront les suivantes :

● les 15 et 22 janvier : **Pour les enfants et les parents, un lieu de vie**

Reportage filmé dans un centre d'accueil créé par Françoise Dolto. Ouvert aux parents accompagnés de leurs enfants (il s'agit d'enfants préscolarisés), ce centre a pour fonction essentielle de provoquer les conditions les plus favorables à l'établissement, entre parents et enfants, d'un climat particulièrement fructueux ; il permet également à ces enfants de se socialiser.

● les 22 et 29 janvier : **L'enfant agressif**

L'émission traite en particulier du petit enfant agressif en milieu scolaire (maternelle, cours préparatoire).

● le 5 février : **L'enfant et l'hôpital**

Ginette Rimbault, maître de recherche à l'INSERM, traite du problème de l'hospitalisation de l'enfant, des relations entre le personnel soignant, les parents, l'enfant, et du retour de celui-ci à la maison...

● les 12 et 19 février : **Les enfants immigrés**

Reportage sur les enfants immigrés, leurs problèmes d'intégration, de scolarisation (acquisition du langage, difficultés que peuvent rencontrer les enseignants).

Toutes ces émissions seront, comme précédemment, diffusées sur TF 1 de 14 h 50 à 15 h 02.

le cinéma n'est plus muet...



réponses

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

refus des décisions d'orientation

Dans notre région, on constate qu'un certain nombre de familles (chiffre en progression d'ailleurs) refusent de suivre les avis d'orientation qui leur sont donnés. Y a-t-il des mesures envisagées pour permettre aux jeunes d'accéder, dans les établissements scolaires ou hors des établissements, à une certaine formation professionnelle ?

Il est vrai que, au cours des dernières années, s'est développé un phénomène sociologique caractérisé par le fait que les responsables des établissements et les responsables de l'orientation se voient opposer un nombre de refus important aux avis d'orientation des conseils de classe, ou même aux propositions d'orientation concertée, par beaucoup de parents d'élèves qui n'ont pas pris conscience des conditions actuelles de la recherche d'un emploi et de la formation nécessaire pour l'obtenir. Pour lutter contre cette tendance, un certain nombre de mesures concrètes ont été mises en œuvre en ce qui concerne l'accueil et la scolarité dans les LEP ; des journées portes ouvertes ont été organisées dans des établissements d'enseignement technique au profit des élèves des classes de cinquième et de troisième du district de recrutement, afin qu'ils puissent choisir leur orientation en connaissance de cause. Une fois entrés au LEP, les élèves peuvent bénéficier des séquences éducatives en entreprise, qui leur donneront une connaissance plus objective de leur futur métier. Des séances d'information sur les choix professionnels, prolongées par des visites d'entreprises, sont organisées par les chefs d'établissement dans la mesure de leurs

possibilités.

Il faut signaler également que tous les élèves préparant un diplôme de formation professionnelle se voient attribuer deux parts de bourse supplémentaire, qu'une prime d'équipement de 292 F est attribuée aux boursiers fréquentant pour la première année des sections industrielles. La bourse est maintenue en cas de redoublement de classe même pour les élèves qui ne sont plus soumis à l'obligation scolaire.

Enfin, il faut rappeler la voie de la formation par l'apprentissage, soit chez un artisan, soit par un centre de formation d'apprentis.

moniteur-éducateur

J'ai été intéressée par le texte que vous avez publié sur la fonction de moniteur-éducateur. Pouvez-vous me donner le détail des épreuves du certificat d'aptitude à cette fonction ?

Le certificat d'aptitude est délivré au nom du ministre de l'Éducation. L'examen a pour objet d'apprécier l'assimilation des connaissances et l'aptitude du candidat à exercer les fonctions de moniteur-éducateur. Il comporte :

- une épreuve écrite qui consiste en questions portant sur l'exposé d'un ou plusieurs cas ou situations particulières (durée : 3 heures, coefficient 2) ;
- un entretien portant sur un problème d'ordre éducatif pouvant se présenter à un moniteur-éducateur dans une collectivité d'enfants ou d'adolescents (temps de préparation : 15 minutes, durée de l'entretien : 15 minutes, coefficient 2) ;
- un entretien portant sur un problème de vie quotidienne, d'hygiène ou d'éducation sanitaire pouvant se

poser à un moniteur-éducateur dans une collectivité d'enfants ou d'adolescents (temps de préparation : 15 minutes, durée de l'entretien : 15 minutes, coefficient 1).

Les sujets de ces deux entretiens sont tirés au sort.

- un entretien avec le jury, à partir du livret scolaire, du carnet de stages, des rapports sur les stages, etc. (durée : 20 minutes au moins, coefficient 4).

Toutes les épreuves sont notées de 0 à 20. Sont déclarés admis au certificat d'aptitude les candidats ayant obtenu un total minimum de 80 points, sur 160, dont 40 pour la quatrième épreuve.

parcs naturels nationaux

Pourriez-vous préciser la liste des parcs naturels nationaux actuellement ouverts et la réglementation en vigueur dans ces parcs ?

Les parcs naturels nationaux sont actuellement les suivants : La Vanoise, Pyrénées occidentales, Cévennes, Mercantour, Les Ecrins. Trois parcs sont en projet : Port-Cros, Ariège, Iles Chausey.

La réglementation en vigueur dans ces parcs est très stricte. Cueillette et chasse y sont interdites ; la pêche est réglementée. Toutes activités sources de nuisances ou de pollution sont prohibées.

Les parcs peuvent accueillir des visiteurs à la condition qu'ils s'abstiennent d'un certain nombre d'activités. Ils ne peuvent y allumer des feux, y laver leur voiture, y introduire des chiens, y utiliser leur poste de radio. Les boîtes, bouteilles, plastiques et papiers gras doivent être déposés dans les corbeilles prévues à cet effet. De plus, il est recommandé aux promeneurs de suivre les sentiers et chemins et d'éviter de détériorer ou détruire les plantes et arbustes. Ces règles qui peuvent paraître très strictes sont applicables aux parcs proprement dits ; elles sont largement assouplies dans les zones périphériques qui comportent refuges, hôtels et terrains de camping.

René Guy

affectation militaire ou d'une affectation individuelle de défense. (circulaire du 25 novembre 1980 — B.O. n° 44).

on fixe

■ **LE TAUX** des cotisations dues, en 1981, par les personnes affiliées au régime de **retraites complémentaires** institué par la Caisse nationale de prévoyance de la Fonction publique — PREFON (circulaire du 30 octobre 1980 — B.O. n° 44).

■ **LE TAUX de reversement annuel dû par les élèves-professeurs** des écoles normales supérieures au titre de l'entretien : 7 680 F (arrêté du 23 octobre 1980 — B.O. n° 44).

■ **L'ORGANISATION de stages de réadaptations psycho-motrices** pour l'année scolaire 1981-1982 et des **stages de préparation au CAEI** (circulaire du 21 novembre 1980 — B.O. n° 44).

■ **LE CALENDRIER** général des épreuves écrites des **concours de recrutement de professeurs** : agrégations, CAPES, certificats du diplôme de travaux manuels éducatifs et d'enseignement ménager pour la session de 1981 (arrêté du 27 novembre 1980 — B.O. n° 44).

■ **LES MODALITES** des épreuves écrites, orales et pratiques du concours de recrutement des **professeurs d'éducation physique et sportive** pour toutes spécialisations et options (circulaire du 25 novembre 1980 — B.O. n° 44).

■ **LES MODALITES** d'élection des **représentants des étudiants** des universités et des établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendants des universités au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche : **scrutin le 17 mars 1981** (arrêté du 1^{er} décembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **LES MODALITES** d'élection du **représentant du groupe des écoles d'ingénieurs** au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (arrêté du 1^{er} décembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **LE TARIF D'HEBERGEMENT** des élèves-professeurs des **écoles normales nationales d'apprentissage** (arrêté du 5 décembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **LE NOMBRE** de maîtres contractuels et agréés des **établissements d'enseignement privés sous contrat** susceptibles d'accéder à l'échelle de rémunération des professeurs de collèges d'enseignement technique et la répartition des promotions

susceptibles d'être accordées par discipline et par spécialité (arrêté du 20 novembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **CERTAINES DISPOSITIONS** concernant le programme du baccalauréat de l'enseignement du second degré (sciences physiques) pour les élèves des **établissements expérimentaux** (notes de service du 8 décembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **LES EFFECTIFS** maximaux à admettre pour l'année 1980-1981 dans les centres régionaux d'éducation physique et sportive spécialisés dans la préparation au **concours de professeur adjoint d'EPS** : 430 places au total (arrêté du 12 septembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **LES MODALITES ET CONDITIONS** de l'affectation des candidats aux postes à pourvoir dans les **établissements du second degré à caractère expérimental** en vue de la rentrée scolaire 1981-1982 (circulaire du 5 décembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **LES MODALITES** pour l'année 1981, des opérations de mutations pour les **personnels de l'administration scolaire et universitaire** et les **intendants universitaires** (note de service du 5 décembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **LES DISPOSITIONS** prises pour l'examen en vue de la rentrée scolaire de septembre 1981, de la situation des **personnels enseignants du second degré** concernés par des mesures de carte scolaire ou de partition (note de service du 5 décembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **LES MODALITES** de candidature des **professeurs du second degré** pour une affectation ou un maintien, à la rentrée scolaire 1981-1982, dans les établissements de cure et dans les centres d'enseignement par correspondance (circulaire du 3 décembre 1980 — B.O. n° 45).

■ **LES MODALITES** d'affectation des candidats au concours de recrutement des **professeurs d'EPS** (note du 8 décembre 1980 — B.O. n° 45).

agenda

conférences

■ **Au musée Guimet** (6, place d'Iéna, Paris 16^e), conférences publiques et gratuites ; au programme des prochaines semaines :

• samedi 17 janvier, 15 h 30, **L'art de l'Inde (des origines à l'an 1000)** ;

• samedi 24 janvier, 15 h 30, **L'art de l'Inde (après l'an 1000)** ;

• dimanche 25 janvier, 15 heures, **L'or du Tibet, légendes et réalités** ;

• samedi 31 janvier, 15 h 30, **Les arts lamaïques** ;

• dimanche 1^{er} février, 15 heures, **Quelques paradis du bouddhisme japonais**.

Toutes ces conférences sont accompagnées de séances de projections.

■ **Le petit lecteur français à la sauce américaine.** C'est sur ce thème que Geneviève Patte, bibliothécaire du Centre de livres pour enfants « La Joie par les livres », donnera une conférence le lundi 26 janvier, de 14 heures à 16 h 30. Cette conférence, qui s'adresse à tous ceux, enseignants, parents, éducateurs, bibliothécaires, qui s'interrogent sur le contenu des livres pour enfants, se tiendra à l'auditorium du musée des Arts et Traditions populaires (6, route du Mahatma-Gandhi, Bois de Boulogne). Inscription : 17 F. Pour renseignements complémentaires : « La Joie par les livres », 4,

rue de Louvois, 75002 Paris. Tél. : 296-64-15.

rencontre

■ **La communication par le dessin et l'image.** Tel sera le sujet d'un « Forum trois jours » organisé par la SOFT, du 10 au 12 janvier (dans les locaux de l'EFET, 110, rue de Picpus, Paris 12^e). Cette manifestation comportera quatre sections : photo (reportages, animaux, sports, publicité) ; dessin/graphisme (création, affiches, illustration) ; architecture intérieure (aménagement des volumes) ; audiovisuel (conception de programmes, montages, projections, vidéo). De nombreux ateliers sont prévus dans le cadre de cette rencontre. Pour renseignements complémentaires : SOFT, 54, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris. Tél. : 266-56-43 ou 52-38.

journées d'étude

■ **Les déficits d'apprentissage scolaire dans la perspective d'une compréhension globale de l'enfant.** Les vendredi 16 janvier (à partir de 9 h 30) et samedi 17 janvier, se tiendront au Centre Chaillot Galliera (28, avenue Georges-V, Paris 8^e)

ces journées d'étude organisées par l'Association française des centres médico-psycho-pédagogiques pour les établissements d'enseignement. Différentes commissions traiteront des sujets suivants : Les dysharmonies d'apprentissage : aspects psychopathologiques et cliniques ; Calcul, logique, mathématiques ; Affects, fantasmes ; Langages : du corps, oral, écrit ; Effets thérapeutiques de la pédagogie : les pédagogies curatives individuelles ou de groupe, et les classes d'adaptation ; Déficiences d'apprentissage scolaire et société. Frais de participation : 180 F (repas non compris), 215 F (repas compris). Le ticket SNCF « réduction congrès » pourra être expédié, moyennant l'envoi d'une enveloppe timbrée portant nom et adresse du destinataire. Pour renseignements et inscriptions : secrétariat de l'Association française des CMPP, 1, avenue du Parc-des-Princes, 75016 Paris. Tél. : 743-05-39.

stages

■ **Le Service commun pour la formation permanente de l'université de Paris-Sud XI** organise, à partir du mois de janvier, les stages suivants susceptibles d'intéresser les demandeurs d'emploi :

● **Techniques de commercialisation/Marketing**, du 17 janvier au 3 avril — stage destiné au personnel de maîtrise et aux cadres désirant acquérir une compétence dans les techniques de commercialisation. Au programme : initiation au marketing ; techniques d'études commerciales ; éléments de stratégie commerciale ; marketing industriel ; gestion commerciale ; vente et négociations commerciales ; structures et techniques de la distribution ; techniques de promotion. Coût : 4 500 F (trois mois à temps plein) ;

● **Anglais économique et commercial**, du 19 janvier au 13 avril — stage destiné à toute personne possédant déjà un certain niveau en anglais et désirant acquérir rapidement une formation linguistique spécialisée en gestion commerciale et financière. Au programme : techniques de traductions commerciales ; cours théoriques se rapportant aux branches principales de l'anglais des affaires ; discussions à partir de thèmes tirés de l'actualité. Coût : 3 500 F (cent heures) ;

● **Protection de la nature et de l'environnement**, du 2 février au 11 juillet — stage destiné aux titulaires de DUT, DEUG, licence, maîtrise, dans des disciplines physico-chimiques ou biologiques. Au programme : notions élémentaires sur l'organisation des pouvoirs administratifs et judiciaires en France ; législation et réglementation concernant la protection de la nature et de l'environnement ; sécurité civile ; éléments d'hygiène générale et

industrielle, de biologie animale et végétale, de toxicologie et d'écotoxicologie, d'hydrologie et d'hydrogéologie ; industries chimiques polluantes ; dangers (chimique, radio-actif, microbiologique) ; pollution des eaux et de l'air ; bruit ; modélisation d'un phénomène de pollution ; l'étude d'impact ; visites d'usines ou d'entreprises. Coût : 12 000 F (neuf cent soixante heures).

Ces trois stages ouvrent droit à des rémunérations versées par les ASSEDIC. Pour renseignements complémentaires et inscriptions : Université de Paris-Sud XI, service commun de la formation permanente, bâtiment 308, 91405 Orsay Cedex. Tél. : (6) 941-78-88.

■ **La caméra vidéo comme outil pédagogique.** Ce stage, destiné à sensibiliser à l'utilisation de la caméra vidéo les enseignants de langues pouvant rencontrer des difficultés dans ce domaine, est organisé par le Club international audiovisuel ; il aura lieu les 12, 13 et 14 février (de 9 à 18 heures) 222, avenue du Maine, Paris 14^e. En dehors des aspects purement techniques, différentes questions seront abordées, telles : La vidéo est-elle un gadget ou un outil sérieux susceptible d'aider efficacement les enseignants de langues dans leur pratique pédagogique quotidienne ? Que filmer, pour quoi faire, quand et comment ? Comment développer la créativité ? **Date limite d'inscription : 30 janvier** (vingt participants au maximum). Coût du stage : 1 500 F (arrhes à verser lors de l'inscription : 500 F) ; dossiers de bourses à déposer d'urgence ; tarifs dégressifs pour plusieurs inscriptions conjointes ; possibilité de convention avec l'entreprise déléguant un stagiaire afin de permettre l'amputation éventuelle des frais du stage sur le budget formation permanente. Pour tous renseignements, téléphoner à David Miller (540-44-28) ou à Richard Taylor (973-20-00).

exposition

■ **Masques africains.** Le service municipal d'arts plastiques de Choisy-le-Roi propose aux enseignants des écoles primaires une animation en rapport avec l'exposition qu'il organise au théâtre Paul-Eluard (4, avenue de Villeneuve-Saint-Georges) du 12 au 31 janvier. Cette animation a pour thème « Le visage », comme celle de la saison précédente (annoncée dans notre n° 420), dont elle n'est pas la suite mais le complément. Elle s'adresse donc à tous les groupes d'enfants, qu'ils soient ou non déjà venus. Les masques africains présentés sont ceux de la collection Saferis (masques naturalistes, pathologiques, masques/cas-



ques et à cimier). Pour toutes précisions, se mettre en rapport avec l'animatrice : Marianne Montchougny, La Menuiserie, 44, rue du Docteur-Roux, 94600 Choisy-le-Roi. Tél. : 680-54-87.

notez aussi

■ **Tourisme des jeunes.** En collaboration avec les associations d'échanges internationaux, l'Union des Centres de rencontres internationales développe une politique d'accueil novatrice au service du tourisme des jeunes et du tourisme social sous ses différentes formes. Dans cette optique, elle vient d'éditer une « Carte de l'accueil » regroupant les adresses des centres existant en France et susceptibles d'accueillir des groupes, notamment des scolaires. Cette carte, qui donne les renseignements pratiques concernant chacun de ces centres de rencontres, peut être fournie gratuitement sur demande adressée à l'UCRIF, 20, rue Jean-Jacques Rousseau, 75001 Paris. Tél. : 236-88-18.

■ **Bibliothèque sonore.** Le Groupement des intellectuels aveugles ou amblyopes apporte aux déficients de la vue une aide matérielle et morale qui leur permet de vivre conformément à leurs aspirations. Parmi les services fondamentaux qu'il propose, la Bibliothèque sonore permet aux non-voyants d'accéder à l'écoute de quelque quinze mille ouvrages et périodiques de tous genres (scolaires, littéraires, scientifiques...) enregistrés sur bandes magnétiques et cassettes. Le fonctionnement et le développement d'un tel service repose sur la participation bénévole de voyants qui prêtent leur voix aux lectures enregistrées. Les personnes qui voudraient bien proposer leur concours peuvent se mettre en rapport avec le GIAA, B.P. 241.06, 75264 Paris Cedex 06. Tél. : 566-07-07.

A L'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE

préparez votre avenir

Dans les carrières de l'Électronique
et de l'Informatique

Admission de la 6^e à la terminale...

...MAIS OUI, dès la 6^e, la 5^e ou la 4^e, vous pouvez être admis à l'ÉCOLE CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE dans une section préparatoire correspondant à votre niveau d'instruction, où tout en continuant d'acquérir dans l'ambiance de votre futur métier une solide culture générale, vous serez initié à de nouvelles disciplines : électricité, sciences-physiques, dessin industriel et travaux pratiques.

Ensuite vous aborderez dans les meilleures conditions les cours professionnels de votre choix - électronique ou informatique - dispensés dans notre Etablissement.

L'E.C.E. qui depuis sa fondation en 1919 a fourni le plus de Techniciens aux Administrations et aux Firmes industrielles et a formé à ce jour plus de 100.000 élèves est la **PREMIÈRE DE FRANCE**

ÉLECTRONIQUE : Enseignement à tous niveaux : CAP - BEP - BAC F2 - BTSE Préparation à la carrière d'ingénieur.

INFORMATIQUE : Préparation au BAC H

Toutes les professions auxquelles nous préparons conviennent aux jeunes gens et jeunes filles qui ont du goût pour les études à la fois pratiques et théoriques. Ces préparations sont assurées dans nos laboratoires et ateliers spécialisés en électronique et en informatique.

BOURSES D'ÉTAT

R.P.E. - Cliché CSF - Hermil

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Etablissement privé d'enseignement technique et technique supérieur.

Reconnu par l'Etat - arrêté du 12 Mai 1964

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 236.78.87 +

**B
O
N**

à découper ou à recopier
Veuillez me faire parvenir, sans engagement de ma part, le guide des Carrières N° 811 ED Envoi effectué *gratuitement* à destination de la France Métropolitaine et d'Outre-Mer ou contre un *mandat international* de FF 15 pour frais d'envoi à l'Étranger. (envoi également sur simple appel téléphonique 236.78.87)

Nom

Adresse

(Ecrire en caractères d'imprimerie)

une expérience nouvelle au niveau des maternelles

réalisée par omyacire

Avec le concours des écoles : Maternelle RIMBAUD et l'École Primaire PRIEUR de la MARNE à Châlons s/Marne.

OMYACIRE, c'est le nouveau crayon à mettre entre les mains de tous les jeunes écoliers.

C'est une conclusion logique lorsque l'on a observé pendant plusieurs jours petits et grands entièrement livrés à eux-mêmes avec chacun son étui individuel de crayons OMYACIRE.

OMYACIRE répond aux désirs des enfants .

UN PETIT LIVRE D'INITIATION AUX ACTIVITÉS CREATRICES

réalisé avec la participation d'enseignants, reproduit avec leurs couleurs naturelles de nombreux travaux réalisés en maternelle et en primaire illustrant l'utilisation des crayons OMYACIRE.

OMYACIRE développe l'imagination.

Un jeu étonnant, où chaque enfant livre sa personnalité profonde.

OMYACIRE renforce la capacité d'observation.

Les couleurs vives, fraîches et gaies ; plaisir d'utiliser des crayons qui ne s'effritent pas et que l'on peut même sucer sans inconvénient...

OMYACIRE, une grande souplesse d'utilisation.

Les couleurs de base, rouge, bleu, jaune se superposent ; le crayon s'emploie par l'une ou l'autre extrémité, ou sur toute la largeur pour tracer de larges bandes ; il ne tâche pas.



Ce petit livre vous est offert gracieusement pour l'achat de 2 boîtes de l'école ou 10 étuis OMYACIRE. Demandez-le chez votre fournisseur habituel.

La boîte de l'ÉCOLE .

Pratique, économique, de 96 ou 40 crayons.

Les ETUIS INDIVIDUELS :

Un nouveau conditionnement de 8 ou 12 unités permet à chaque enfant d'avoir sa boîte de crayons.



Bon pour recevoir une documentation gratuite.

Nom Ecole

Adresse



omyacire

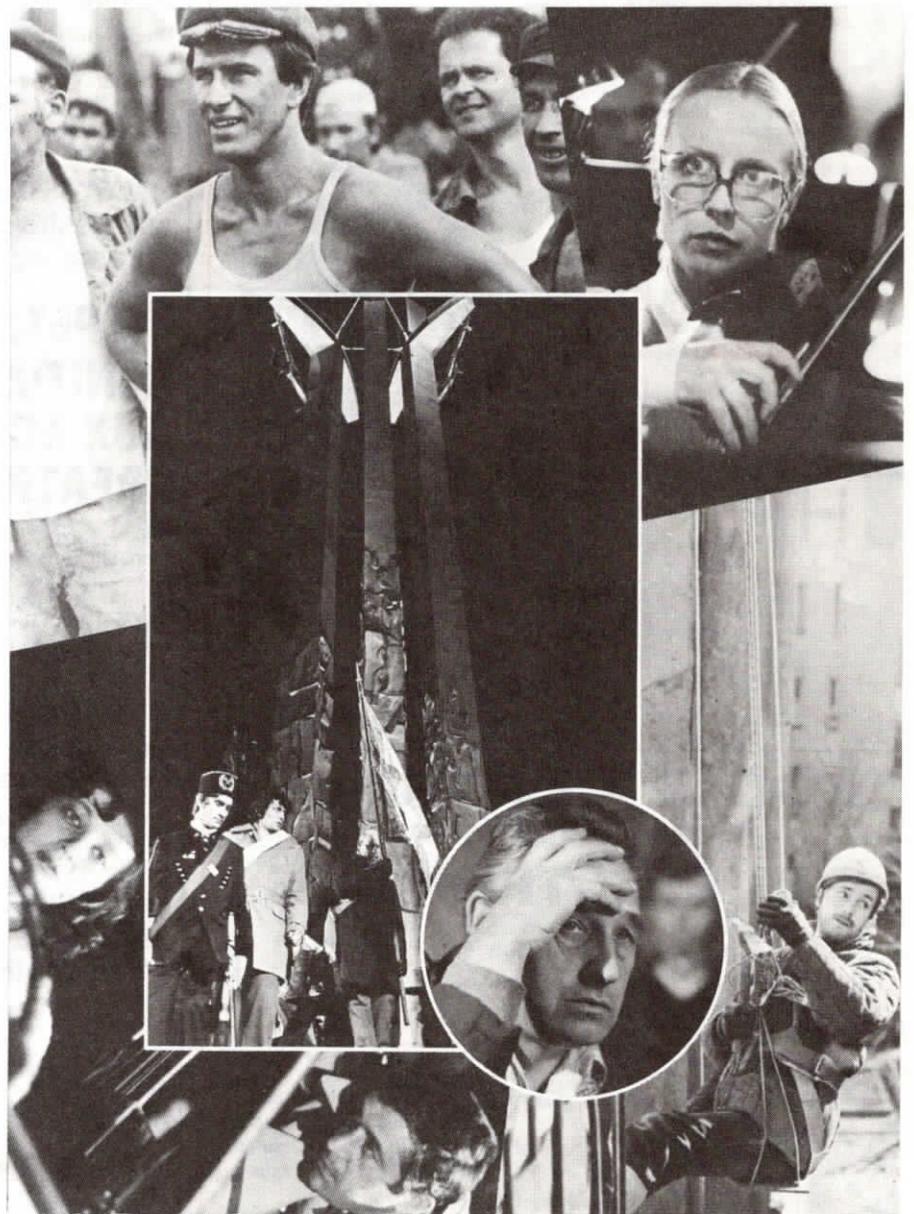
est un produit
OMYACOLOR

51240 SAINT GERMAIN LA VILLE

rush publicité

la Pologne d

La Pologne est à l'ordre du jour. Cycliquement, pourrait-on dire. Mais son histoire, officielle ou non, écrite de l'intérieur ou de l'extérieur, dans ces temps de bouleversement peut être sujette à caution. Curieusement, l'œil sagace des cinéastes polonais, Wajda en tête, s'est mis à graver cette histoire sur pellicule, à travers une vérité-fiction impressionnante. La jeune génération a emboîté le pas à son aînée : en filigrane du cinéma polonais, comme dans un miroir parfois prémonitoire, apparaissent tenants et aboutissants des événements de ce pays depuis les années 50.



Notre couverture : autour du document central (à Gdansk, le 16 décembre dernier, commémoration des événements de 1970), photos de films polonais récents : « L'homme de marbre », « Le chef d'orchestre », « La constante », « Sans anesthésie ». En médaillon, le cinéaste Andrzej Wajda.

ans l'objectif

« EN soulevant les problèmes contemporains, et en tendant à refléter les angoisses morales vécues par les hommes honnêtes de notre pays, nous avons réussi à entrer en contact avec le public aussi bien qu'avec les milieux créateurs et les sources d'opinions, qui ont considéré le discours du film polonais comme la tentative d'une nouvelle description de notre époque et d'un nouveau diagnostic de nos conflits et de nos tensions sociales » (1). Quand Andrzej Wajda parle ainsi, il le fait pour tous les cinéastes polonais, ou à peu près. Et il n'est pas indifférent qu'il dise cela au Forum des cinéastes, à Gdansk, en août 1980.

Entre les films de Wajda (*L'homme de marbre*, *Sans anesthésie*, *Le chef d'orchestre*), de Zanussi (*Camouflage*, *La constante*), de Kieslowski (*La cicatrice*, *Le profane*) et les événements qui ont secoué et secouent encore la Pologne, il y a de multiples « correspondances ». Le renouveau du cinéma polonais de ces cinq dernières années, les thèmes qui sont les siens (la critique du stalinisme, la dénonciation de la bureaucratie, de l'arrivisme, des combines, l'appel à plus de liberté, de vérité, de justice) sont comme prémonitoires des implications politiques et morales de la crise sociale qui éclate durant l'été 80. De la même façon, le jeune cinéma tchécoslovaque des années 60 — celui de Milos Forman, d'Ivan Passer — avait « annoncé » le Printemps de Prague. Preuve que le cinéma n'est pas seulement « reflet de société », mais qu'il peut, comme la poésie, exprimer des rêves et des espoirs,

leur donner corps...

Wajda le "Père"

Ce n'est pas au seul Wajda que l'on doit le renouveau du cinéma polonais, mais c'est lui qui en est le « père ». Sa notoriété mondiale, son autorité morale ont fait de lui un cinéaste respecté. Dans *L'homme de marbre*, film-phare de ce nouveau cinéma polonais, la censure n'a pu que supprimer, dans les dernières séquences, la référence explicite aux sanglants incidents de Gdansk de 1970. Mais le public polonais ne s'y est pas trompé et il a lié, comme le souhaitait le cinéaste, la critique du stalinisme des années 50 à celle du néo-stalinisme des années 70. Cinéaste « officiel », Wajda n'a pourtant jamais adopté les schémas du réalisme socialiste, même lorsque celui-ci faisait fureur sur les écrans des pays de l'Est. Dans ses premiers films — films de guerre et de résistance —, nul manichéisme, mais des situations complexes, contradictoires ; pas de « héros positif », mais des hommes et des femmes qui doutent, qui se cherchent. Maciek, le personnage-clé de *Cendres et diamant*, est un « ennemi », un enfant perdu de la guerre que les groupes anti-socialistes chargent de tuer un secrétaire du Parti : Wajda ne le juge pas, il cherche à le comprendre, à le faire comprendre...

Cet anti-conformisme a toujours valu à Wajda l'estime des jeunes cinéastes, même si ses films récents témoignent des rapports conflic-

tuels qu'il peut entretenir avec eux (dans *Sans anesthésie*, dans *Le chef d'orchestre*, le thème de la relation maître-élèves, du rapport père-fils intervient constamment, en mineur, dans le développement narratif et dans les relations entre les personnages). Depuis de longues années, Wajda est d'ailleurs responsable du groupe X, un de ces groupes de production autogérés dont la création a permis au cinéma polonais d'échapper en grande partie aux excès du centralisme et de la bureaucratie, sinon de la censure.

L'influence de Wajda tient enfin à l'importance qu'il a toujours accordée à l'Histoire. Jusqu'à *L'homme de marbre*, tous ses films ou à peu près ont été des films historiques : *Génération*, *Kanal*, *Cendres et diamant* pour l'histoire récente, mais aussi *Cendres*, *Lotna*, *La terre de la grande promesse...* L'histoire d'une Pologne toujours envahie, occupée, partagée. Ce besoin, chez Wajda, de rendre à son pays son histoire, de réanimer ses souffrances, ses drames, ses luttes, est étroitement lié à la grande tradition du romantisme polonais. Wajda ne nie pas cette influence, il la revendique. Il a peu tourné à l'étranger (*La croisade des enfants*), sans grand succès d'ailleurs. Il a toujours déclaré qu'il lui fallait filmer là où étaient ses racines. Son influence sur le jeune cinéma polonais, son audience auprès du public de son pays tiennent aussi à cela.

L'homme de marbre est un film-charnière puisque Wajda traite d'une période historique — celle de la Pologne des années 50 — en la reliant à la Pologne des années 70.

A la faveur de l'enquête de la cinéaste Agnieszka, le passé est « rendu » au présent. Eclairage cru, fouillant les ombres. Mise en lumière de la stalinisation et de ses mécanismes idéologiques. La fabrication d'une idole — un ouvrier stakhanoviste — dont l'image édifiancée, véhiculée, amplifiée par le cinéma, doit entraîner l'adhésion de la masse, est plus qu'une supercherie : c'est l'illustration d'un système de propagande fondé, en définitive, sur le mensonge. *L'homme de marbre* est d'abord un plaidoyer pour la vérité. Dans *Sans anesthésie*, histoire d'un grand journaliste mis à l'écart pour des propos non orthodoxes, la critique de mœurs s'ajoute à la satire politique. Dans *Le chef d'orchestre*, enfin, Wajda dépasse l'une et l'autre pour créer, avec la complicité de John Gielgud, le grand acteur anglais, un admirable personnage de sage qui domine les mesquineries et les bassesses des pouvoirs et réussit à être de plain-pied avec les gens simples — les musiciens de l'orchestre local qui, sous sa direction, se surpassent.

Wajda entend maintenant donner une suite à *L'homme de marbre*, avec *L'homme de fer* dont le per-

sonnage central sera un ouvrier des chantiers navals de Gdansk, plus précisément le fils de Bierkut (« l'homme de marbre »), le jeune homme qu'Agnieszka avait eu tant de mal à retrouver à la fin de son enquête et qu'elle avait convaincu de la nécessité de témoigner.

Zanussi et l'inquiétude morale

Si le rôle de Wajda est capital dans le renouveau du cinéma polonais, il doit être associé à d'autres. Plusieurs jeunes cinéastes se sont affirmés depuis quelques années. L'influence de Wajda, certes, mais aussi celle de cinéastes qui ont quitté la Pologne, notamment Roman Polanski dont *Le couteau dans l'eau* (1962), une mise en cause subtile de la « bourgeoisie rouge », a beaucoup marqué la jeune génération des réalisateurs, et Jerzy Skolimovski (*Walk-over*, 1965, *La barrière*, 1966) avec ses héros mal insérés dans une société trop « stable », indifférente aux aspirations individuelles.

Krzysztof Zanussi est le plus connu des nouveaux réalisateurs polonais. Né en 1939, il est venu assez tard au cinéma après des études scientifiques, dont ses films portent trace jusque dans leurs titres. Depuis *La structure de cristal* (1969), il a réalisé treize films dont les plus récents — *Les chemins de la nuit* et *La constante* — sont sur nos écrans en ce moment. Sa problématique est différente de celle de Wajda. Sa manière aussi. C'est en terme de morale et sur un mode qui exclut le lyrisme que Zanussi présente des situations, des personnages, des conflits puisés dans le tissu social de la Pologne contemporaine.

Son cinéma fonctionne le plus souvent sur des oppositions de « caractères » qui renvoient, plus profondément, à une opposition entre le Bien et le Mal. Se trouvent ainsi confrontés un individu et un groupe, un individu animé d'un grand sens de la pureté, peut-être même, bien qu'elle ne soit pas explicite, d'une véritable foi mystique, et un groupe — ou quelqu'un

le représentant — qui est corrompu moralement, avide de biens matériels, de pouvoir, et prêt pour cela à la lâcheté et à la compromission. *Camouflages* illustre ce thème dans un milieu particulier : celui d'une université d'été qui voit s'affronter un jeune professeur épris d'absolu et un cacique opulent, cynique et bien protégé par un réseau multiple de complicités ; c'est une brillante satire de mœurs. *La spirale* n'est pas moins mordant. C'est la lutte du pot de terre contre le pot de fer, de Candide (un jeune technicien plein d'idéal) contre la corruption (son patron, un combinard de haut vol entouré de médiocres aussi peu scrupuleux que lui). Il va sans dire que Zanussi est au côté de son jeune technicien, amateur de mathématiques et d'alpinisme, même s'il s'interroge sur les excès de son intransigeance et de sa naïveté, jetant ici et là quelque doute sur leur efficacité.

Il est prématuré de présenter ici le travail des cinéastes polonais de la jeune génération dont les films sont encore inédits en France. Il sera possible de voir ces films lors des Journées de Poitiers (2), consacrées cette année au cinéma polonais, journées qui leur donneront, il faut l'espérer, le coup de pouce nécessaire à leur sortie commerciale en France.

« quelque chose qui dépend de nous »

Des noms sont d'ores et déjà à retenir. Celui de Krzysztof Kieslowski, grand prix du Festival de Moscou en 1979 avec *Le profane*, auteur de plusieurs films critiques (*La cicatrice*, 1976, *L'hôpital*, 1977) et d'un court métrage extrêmement violent, *Du point de vue du portier*, présenté au Festival de Lille, portrait d'un gardien d'immeuble qui est à la fois un homme quelconque et un dangereux maniaque de l'ordre et de la répression. C'est dans une HLM semblable à celle gardée par ce fasciste-qui-s'ignore que refuse de se laisser enfermer le vieux mineur des *Perles du rosaire*, le film de Kazimierz Kutz qui a triomphé au Forum

« *L'homme de fer* commencera là où *L'homme de marbre* finissait, avec la scène coupée par la censure où la cinéaste et le jeune ouvrier cherchaient la tombe de Bierkut, tué à Gdansk lors des événements de 1970. C'est qu'on peut tout montrer maintenant ! Et l'important dans nos films est précisément de montrer les aspects douloureux de cette société [...] L'existence d'un film collectif comme *Ouvriers 80* qui va être montré dans tout le pays, comme aucun autre film avant lui, est la meilleure preuve du « changement ». C'est la chronique complète de tout ce qui s'est passé aux chantiers navals. Le cinéma polonais tient enfin compagnie à l'Histoire ! »

extrait de la conférence de presse
donnée par Wajda
pour la sortie en France du film
Le chef d'orchestre
(Paris, novembre 1980)

quelques textes récents

sur Wajda

- dossier Wajda par R. Grelier et J. Chevallier, avec un entretien et le « sermon » de Wajda aux élèves cinéastes de Lodz (**La revue du cinéma — Image et Son**, n° 356, décembre 1980)
- déclaration de Wajda au Forum des cinéastes de Gdansk (août 1980) en complément d'un compte rendu de ce forum par S. Daney (**Cahiers du cinéma**, n° 317, novembre 1980)
- « Le chef d'orchestre et Wajda », par André Tournès, avec un entretien (**Jeune Cinéma**, n° 131, décembre 1980)

sur Zanussi

- dossier Krzysztof Zanussi (**Positif**, n° 225, décembre 1979)
- « Les constantes de K. Zanussi », par Marcel Martin (**La revue du cinéma — Image et Son**, n° 353, septembre 1980)
- « Zanussi ou le refus du camouflage », par Gaston Haustrate (**Cinéma 80**, n° 262, octobre 1980)

de Gdansk cette année et qui a, dit-on, enthousiasmé Lech Walesa et ses amis de « Solidarité ».

A ces noms, il faudrait ajouter ceux de Feliks Falk (*Le mineur de al* — encore une dénonciation de l'arrivisme —, et *La chance*), d'Agnieszka Holland qui collabora au scénario de *Sans anesthésie* avant de réaliser *Acteurs provinciaux*, de Janusz Kijowski (*Kungu*) dont les préoccupations sont proches de celles de Zanussi, d'Andrzej Kondratiuk (*La pleine Lune*), de Krzysztof Wojciechowski qui, dans le dernier de ses quatre films (*À l'angle des rues Brzeska et Capri*), dénonce la spéculation et la corruption liées à la crise du logement...

Tous ces cinéastes (les plus âgés — Kieslowski et Falk — sont nés en 1941) n'ont connu la guerre qu'à travers les films de Wajda et de Andrzej Wajda, cinéaste exigeant et angoissé mort en 1961 en laissant inachevé son chef-d'œuvre, *La passagère*. Ils vivent dans le présent, veulent agir dans le présent. L'histoire de la Pologne partagée, déchirée, n'est pas aussi obsédante pour eux qu'elle le fut pour leurs aînés — pour Wajda, en particulier. D'autres échirements, immédiats, les préoccupent : la rupture entre l'idéal et le réel du socialisme polonais, entre le vrai et le faux, entre ce qui pourrait être et ce qui est.

Acteurs provinciaux, d'Agnieszka Holland, est l'histoire de Krzysztof, un jeune acteur qui joue *Libération*, un classique de Wyspianski, et veut parler au public d'aujourd'hui

à travers ce drame, écrit au début du siècle, qui évoque la libération de la Pologne du joug étranger. Agnieszka Holland dit de son héros et de son film : « *Ce qui m'attire, c'est le sort des hommes. Je pense que bien des choses dépendent des individus eux-mêmes. Dans mon film, ils sont dépourvus de dignité et ils s'en contentent trop facilement. C'est pourquoi je tiens tellement aux paroles de Krzysztof, qui sont de Wyspianski : Il faut faire quelque chose qui dépende de nous, attendu qu'il se passe tant de choses qui ne dépendent de personne.* »

Par-delà ses différences, le nouveau cinéma polonais tout entier a fait sienne cette maxime du grand dramaturge.

Jacques Chevallier

(1) Déclaration de Wajda au Forum des cinéastes de Gdansk, in **Cahiers du cinéma**, novembre 1980.

(2) Journées cinématographiques de Poitiers, du 7 au 14 février 1981. Renseignements : OROLEIS, 1, place de la Cathédrale, 86000 Poitiers. Tél. : [49] 88-88-28.

la mystérieuse affaire d'Agatha

EN 1950, aux alentours de la soixantaine, elle décide « subitement » et « de façon tout à fait inattendue » — dit-elle — d'écrire son autobiographie (1) et non le roman policier que, semble-t-il, son éditeur lui a commandé. Il ne lui faudra pas moins de quinze ans pour y parvenir. Alors le moment de s'arrêter lui semble venu « *parce que, en ce qui concerne la vie, tout a été dit* ». Il lui restera tout de même une dizaine d'années à vivre.

Tout le monde a plus ou moins entendu parler d'Agatha Christie, née Miller, remariée en 1930 avec l'archéologue Max Mallowan. Elle est l'auteur de plus de soixante-dix romans policiers, d'une vingtaine de pièces de théâtre (dont l'une, *La souricière*, détient le record absolu de présence ininterrompue à l'affiche : plus de onze mille représentations en vingt-cinq ans), elle a été l'auteur le plus souvent traduit de son vivant

(cent trente fois), et elle a même publié plusieurs romans sous le pseudonyme de Mary Westmacott. Pourquoi donc, aussi, ce récit de sa vie, pour quel mystère sur elle-même nous dévoiler ?

Disons tout de suite aux amateurs d'aveux sensationnels et de révélations scandaleuses ou même simplement « intimes » qu'ils resteront sur leur faim. On ne saura même rien de certain « mystère » de sa vie, une « disparition » après l'échec de son premier mariage. « *Je me suis rappelé, je suppose, ce que je voulais me rappeler.* » La plume d'Agatha est donc peut-être sélective, elle est toujours, aussi, pudique et discrète, indulgente, souvent chaleureuse et surtout, oui surtout, modeste et mesurée. A moins que ce ne soit une forme supérieure de coquetterie et que, comme pour ses personnages, elle cherche à ne donner d'elle, au moins au départ, qu'un portrait « innocent ». Déformation professionnelle que nous serions en droit de suspecter ? En fait, Agatha y insiste beaucoup : elle n'est devenue écrivain que par bravade, pour prouver à sa sœur qui l'en avait défiée qu'elle était capable d'écrire un roman policier. Elle affirme aussi qu'elle est restée longtemps un amateur et qu'elle ne s'est sentie une véritable professionnelle du genre que très tardivement.

C'est un fait, en tout cas, que dans ces quelque cinq cents pages, son enfance, ses voyages autour du monde, ses travaux d'archéologie avec Max tiennent beaucoup plus de place que sa carrière littéraire. Dans les détails, elle est intarissable, et d'une précision vertigineuse, à croire qu'elle n'a oublié aucun visage, aucun paysage, ni même aucune des robes qu'elle a portées, aucun des appartements où elle a séjourné. Bien sûr, elle se souvient aussi qu'elle adorait Sherlock Holmes, Rouletabille et Arsène Lupin, et qu'elle a voulu leur créer un rival. On est alors en pleine Première Guerre mondiale ; elle travaille dans un hôpital (et médicaments et poisons n'ont bientôt plus de secrets pour elle) à proximité d'une colonie de réfugiés belges. C'est l'éclair de génie ! Son détective sera un officier de police en

retraite de cette nationalité. De génie ? Que non pas : « *Quelle faute ai-je commise ce jour-là ! Le résultat est que mon détective devrait avoir plus de cent ans aujourd'hui !* » Ce qui ne l'empêchera pas de retomber dans la même erreur,

Agatha Christie
à Paris en 1906



en inventant, vers 1930, un nouveau héros, la vieille Miss Marple, promise, elle aussi, à une stupéfiante longévité. Il est vrai que, pour aucune de ces deux stars, leur créatrice n'avait envisagé, au départ, des aventures à suivre.

Toute petite, Agatha se plaisait à inventer des personnages et à « vivre » avec eux de merveilleuses histoires. Elle a, bien sûr, continué dans ses romans, mais il semble bien qu'elle nous entraîne sur une fausse piste en précisant : « *Les gens que j'imagine ont toujours eu plus de réalité pour moi que ceux qui sont en chair et en os.* » Car, plus souvent, ses personnages de fiction apparaissent davantage comme des pions un peu stéréotypés sur un échiquier, ou des inconnues dans une équation à résoudre. La rigueur voulue, réussie, des intrigues ne va pas sans une certaine froideur, une certaine rigidité, et même un certain manichéisme (qu'elle avoue d'ailleurs) : d'un côté, la victime qu'elle plaint ; de l'autre, le coupable, qu'il faut démasquer... et excuser, dont il n'est nul besoin, donc, de chercher à comprendre les mobiles ou encore moins de le excuser...

Mais, dans son autobiographie, la peinture des personnages réels est autrement fine et nuancée, et le monde qu'elle nous restitue grouille de couleur et de vie. On lit ce récit comme un roman (policier ?) et on peut en dire ce qu'elle dit elle-même du *Meurtre de Roger Ackroyd* (écrit comme on sait à la première personne par l'assassin) : ceux qui pensent que c'est une « tricherie », « *s'ils le lisaient avec attention, verraient qu'ils se trompent [...]* Le docteur Sheppard, en l'écrivant, y prend un grand plaisir. Il dit la vérité, mais pas toute la vérité ». A nous aussi de découvrir toute la vérité d'Agatha, de trouver la clé de l'énigme que, comme tout être humain, elle pose, une clé comme il se doit, parfaitement évidente et parfaitement lumineuse : elle est un authentique écrivain.

Pierre-Bernard Marquet

(1) Agatha Christie, *Autobiographie*, traduction de Marie-Louise Navarro (Librairie des Champs-Élysées, 536 p.).

un livre

Les portes de Gubbio

Il n'est pas dans notre habitude de parler, après coup, des élèves qui ont obtenu les grands prix littéraires de la saison. Nul snobisme là-dedans, mais seulement la constatation que, pour ceux-ci, les trompettes des grands médias suffisent bien à assurer leur notoriété. Il est nécessaire cependant de mettre en exergue l'un des livres couronnés s'il semble véritablement de la qualité la plus haute.

C'est le cas, à mes yeux, du livre de Danièle Sallenave, prix Renaudot 1980 : *Les portes de Gubbio* (Hachette POL, 308 p.). La critique a été partagée à son sujet, et quelques-uns lui ont même fait triste figure. Je dois dire que les bras m'en tombent. Je ne suis pas un professionnel de la lecture littéraire, certes, mais je ne suis pas non plus tombé d'une autre planète ; or, je trouve ce livre magnifique et je suis sûr que c'est un grand texte.

La perfection formelle, ça fait sans doute démodé, mais moi j'aime bien, et je suis même capable de comprendre que Danièle Sallenave a maîtrisé, dans ce style, les œuvres marquantes les plus récentes. Je ne vois personne qui soit en mesure de lui faire la leçon à ce sujet, et pourtant son style, pour moi, résonne à la fois comme du Flaubert, du Laclot et du Le Clezio. Je vous en prie, lisez Sallenave.

L. P.

un disque

de Catherine Ribeiro

Un « Grand Echiquier » avec les Quilapayun voici quelques mois, dix récitals consécutifs pour la première fois sur une scène parisienne — celle du Théâtre de la Ville — en octobre et, à cette occasion, une interview d'Antenne 2 au journal de 20 heures : Catherine Ribeiro vit un tournant de sa carrière. Son dernier disque, *La déboussole* (Philips, 6 313 096, PG 222), confirme d'ailleurs cette impression tant il manifeste une évolution dans

la musique aussi bien que dans l'inspiration des textes.

En plus de dix ans de vie commune, Ribeiro + Alpes nous avaient en effet accoutumés à une musique « planante » nourrie de paroles graves — voire tragiques —, interprétées avec véhémence et témoins de toutes les blessures du monde. *Le Blues de Piaf* puis *Jacqueries* (consacré à Prévert) constituaient déjà une rupture et, en 1979, *Passions* amorçait une évolution aujourd'hui patente (ces trois disques chez Philips).



Enrichi de deux musiciens issus du groupe Gong et du violoniste René Verneer, Alpes crée désormais une musique plus dynamique. Sous le désespoir dont sont encore empreints les textes de Ribeiro, percent cependant, au détour des couplets, l'amour et la tendresse. Et puis, l'interprétation a gagné en douceur. Reste toujours cette voix extraordinaire qui traduit si bien toute la gamme des émotions et sait se plier aux moindres nuances : que ce soit dans ce petit chef-d'œuvre de sensibilité intitulé « Voyage au fond de l'amour » ou dans cette nouvelle et éclatante version de « Paix », un morceau de bravoure vocal que n'aurait sans doute pas renié Janis Joplin.

Décidément, Catherine Ribeiro ne saurait être réduite à ce rôle de simple porte-drapeau, de grande prêtresse drapée de rouge, dans lequel d'aucuns se complaisent à l'enfermer, probablement pour mieux l'isoler. Elle rappelle aujourd'hui qu'elle est, au-delà des idéologies, le chantre courageux et généreux de toutes les libertés, de toutes les fraternités, mais aussi de tous les amours.

Mais qu'on ne s'y trompe pas : avec ces cris d'amour, elle ne trahit pas ses idées. Elle les formule différemment, les habille d'atours moins

directement politiques — moins « agressifs » diront certains — et les plient à la rigueur de chansons généralement plus courtes qu'auparavant. Sans abdiquer pour autant. Peut-être a-t-elle simplement acquis une certaine sérénité. Les radios qui, malgré ses incontestables succès, l'avaient depuis belle lurette mise en quarantaine, parce qu'elle appelle un chat un chat, vont-elles encore oser la boudier ?

J. E.

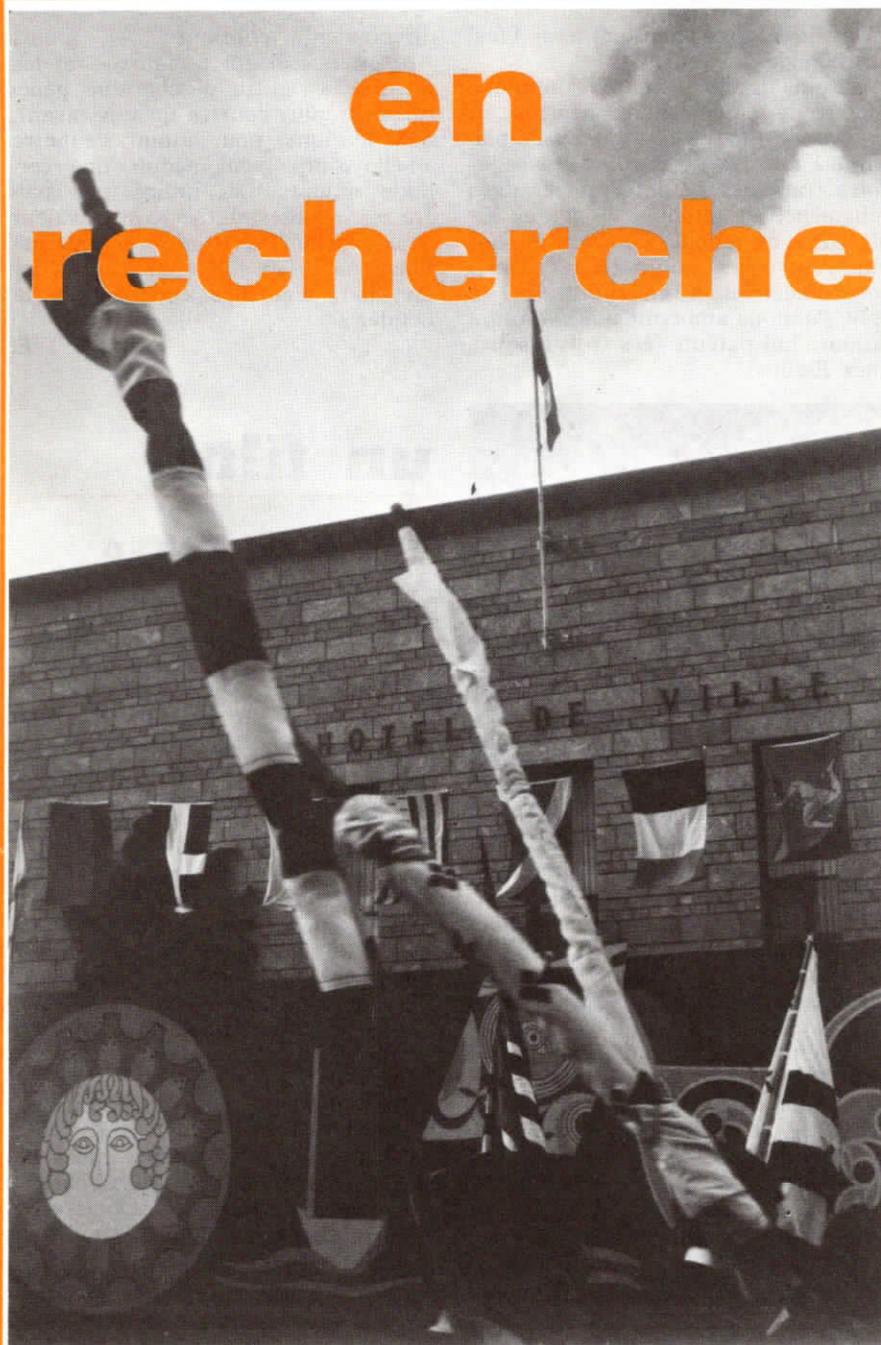
un film

Gosses de Tokyo

La banlieue de Tokyo, dans les années 30. Une famille modeste avec deux enfants, deux garçons. L'école, les jeux, une mère silencieuse, un père prompt aux leçons de morale. Courtes scènes familiales, précises dans les détails de la vie quotidienne, conduites avec allégresse par Yasujiro Ozu, cinéaste qui fut, comme on sait, un subtil observateur des mœurs de son pays. Paysage tranquille d'une famille unie et d'une enfance heureuse, à peine troublé par les interventions d'un humour plus corrosif qu'il ne paraît au premier abord... Ce que confirme brutalement le nouveau cours du film, le passage de l'aimable au grave lorsque les deux garçons découvrent que leur père — un modeste employé — manque totalement de dignité devant son patron.

Réalisé en 1932, ce film muet n'a pas une ride : la légèreté apparente cache l'un des regards les plus aigus jetés par un cinéaste sur l'enfant dans sa relation avec l'adulte.

J. C.



en
recherche

de
"celtitude"

Lorient, grâce à son Festival annuel, se fait capitale celte en réunissant des participants d'Ecosse, d'Irlande, de Cornouailles, de l'île de Man, du Pays de Galles, de Galice et bien sûr de Bretagne. Mais au-delà, elle se veut beaucoup plus : la création d'un Conservatoire régional de culture celte, qui jette déjà une vingtaine d'antennes sur le territoire breton, est le gage et l'outil d'une action authentique de renaissance culturelle d'où sont exclus exotisme et folklore au sens péjoratif de ces termes. Jacques Erwan expose ici les difficultés d'une entreprise qui vise à long terme la formation de professeurs, le recyclage des instituteurs et une mission de formation continue.

SUR le littoral morbihanais, Lorient, soixante-dix mille habitants (environ cent vingt mille avec la périphérie) abrite l'un des principaux ports de pêche de France. Détruite aux trois quarts par les bombardements de la dernière guerre, la ville aligne aujourd'hui le béton de ses façades grises et ternes le long de rues larges et glaciales. Privée des pierres, vestiges de son passé — qui

de ce fait ne subsiste plus que dans les mémoires — peut-être est-elle, plus que d'autres encore, attentive à l'Histoire et soucieuse de ses racines et de son environnement celtiques.

Chaque année, dès les premiers jours d'août, Lorient pavoise, s'anime, s'illumine et s'encanaille pour célébrer dignement les retrouvailles des Celtes : le Festival interceltique des cornemuses. Un événement qui, en 1980, succédait à un autre d'une importance fondamentale : la pose de la première pierre du Conservatoire régional de musique, chants, danses et sports traditionnels (1). Foyer de diffusion et de rayonnement de la culture celtique, Lorient serait aussi, dit-on, en train de devenir une capitale culturelle de la Bretagne...

« Sept pays, une âme » : cette devise, écrite dans les quatre langues « officielles » du Festival (breton, anglais, espagnol et français), en résume parfaitement l'esprit. Sept peuples que la mer à la fois sépare et unit (Écossais, Irlandais, Manxois, Gallois, Cornouillais, Bretons et Galiciens) se retrouvent à ce carrefour de ce que Pierre-Jakez Hélias appelle la « celtitude ». C'est-à-dire ce sentiment complexe et diffus d'appartenir à une même famille.

Ces retrouvailles annuelles réunissent chaque été musiciens, chanteurs, danseurs, comédiens et sportifs des sept nations celtes qui animent pendant une dizaine de jours, non seulement Lorient, mais aussi une douzaine de villes du Morbihan et du Sud-Finistère.

Ce Festival éclaté se déroule dans une invraisemblable ambiance de fête populaire : parades quotidiennes dans les rues, « triomphe » de centaines de sonneurs, « danse des Mille » menée par tous les cercles de danse au Parc du Moustoir, concerts improvisés dans quelques agréables rues piétonnières et dans les cafés — véritables « pubs » où la bière coule à flots —, « fest-noz » (2) quotidien au Palais des Congrès, qui réunit, après les spectacles, professionnels et amateurs des divers pays pour chanter, jouer de la musique et danser, entre une dégustation de moules et... quelques verres de vin blanc. Festivités au nombre desquelles on doit inscrire la désormais traditionnelle « Nuit du port de

pêche » qui a drainé cette année, l'espace d'une trop courte nuit de folie, plus de dix mille personnes et trente-cinq groupes de musiciens dans le quartier du port !

Pour son édition 1980, le Festival interceltique, dont c'était le dixième anniversaire, a enregistré environ deux cent mille entrées ! Un public, assez dissipé et bruyant, venu de toute la région mais aussi du reste de la France et de divers pays d'Europe. De nombreux journalistes étrangers « couvraient » également cet événement, quelque peu étonnés de l'absence de la plupart de leurs confrères français. En effet, seuls *Le Progrès de Lyon*, *Ouest-France*, *Le Télégramme de Brest* et la station FR 3 de Rennes étaient représentés.

Ouvert par la création scénique de la *Symphonie celtique* de Alan Stivell, interprétée par quatre cents musiciens et choristes, le dernier Festival a accueilli, dans le cadre de cent cinquante spectacles, trois mille cinq cents artistes, groupes et sportifs bretons et mille cent originaires

des six autres pays celtes. Parmi ceux-ci, deux femmes aux voix extraordinaires : la Cornouillaise Brenda Wootton, accompagnée pour la circonstance d'un chœur de cinquante-cinq hommes et, la Galloise Sian James âgée seulement de dix-huit ans ; le talentueux groupe instrumental galicien Milladoiro, l'Écossais Ken Slaven, virtuose du violon électrique, et d'excellents chœurs gallois...

A Lorient, le Festival est l'affaire de tous : peu subventionné, il réunit toutes les bonnes volontés et fait appel à toutes les compétences. Organisation artisanale, il repose sur la solidarité et l'amitié. Toutes les associations de la ville y collaborent et les trois cents personnes qui travaillent pendant le déroulement de la manifestation sous la « direction » d'une équipe de six responsables sont bénévoles.

Pour nourrir les artistes et le personnel, les armateurs et les mareyeurs offrent du poisson, les maraîchers des artichauts, etc. Le

l'île de Man

Située en mer d'Irlande, entre l'Angleterre et l'Irlande, l'île de Man s'étend sur 50 km de longueur et 20 de largeur. Comptant soixante-trois mille habitants, elle est le siège de l'un des plus anciens parlements d'Europe : le « Tynwald ». Actuellement, une soixantaine de personnes parlent couramment la langue celtique de l'île, le manxois, trois cents la connaissent plus ou moins et beaucoup l'apprennent... En effet, un renouveau culturel anime désormais l'île de Man.

la langue galloise

La langue galloise est la plus parlée des six langues celtes. Et pour cause : les écoles du Pays de Galles l'enseignent et, dans certaines, tout l'enseignement est dispensé dans cette langue. La radio et la télévision diffusent de nombreux programmes en gallois et il est obligatoire de le parler pour travailler dans l'administration.

les sports traditionnels

six jeux bretons

- Gwernian-Perchenn : lever de la perche avec curseur de 9,4 kg
- Ar Vazh-Youd : le bâton à bouillie
- Ar Maen-Pouez : la pierre lourde, autrefois « pierre » de 30 kg, remplacée depuis le début du siècle par un poids de meunier de 20 kg
- An Ahel-Karr : l'essieu de charrette
- Ar Redadeg gant eur samm : course de relais avec charge de 50 kg
- Ar Chech-Fun : tir à la corde qui se pratique les pieds nus

trois jeux écossais

- Tossing the Caber : lancer de la poutre
- Throwing the 56 lb. weight : lancer par-dessus une barre un poids de 25 kg environ
- Throwing the 28 lb. weight : lancer en longueur d'un poids de 12,5 kg



à droite, la chanteuse
Brenda Wootton

restaurant du Festival, lieu de rencontre privilégié, sert en dix jours... cinquante-trois mille repas ! L'hébergement est assuré dans les écoles de la ville, la Marine nationale fournit un technicien du son, du matériel et de la main-d'œuvre, la Chambre de commerce détache deux personnes pendant quinze jours et les services techniques de la ville sont mis à la disposition du Festival... On raconte que même la police contribue à la réussite de l'entreprise par sa... discrétion ! Et c'est ma foi vrai. En revanche, les sonorisateurs sont rémunérés ainsi que les artistes professionnels étrangers. Encore que le célèbre trio écossais Mac Calmans, par exemple, n'ait exigé qu'un tiers de son cachet habituel. Et certains prétendent que, les années où ils ne figurent pas au programme officiel, les trois compères viennent quand même pour le plaisir et... font la manche dans les cafés !

Respectivement ancien « pennsonner » (3) de la Kevrenn de Rennes, responsables de la Commission technique des Bagadou (4) et secrétaire du Bodadeg Ar Sonerion (5), Jean-Pierre Pichard, angliciste distingué et aujourd'hui conseiller d'éducation, était sans doute le plus qualifié pour assurer la fonction de secrétaire général du Comité d'orga-

nisation. Trente-cinq ans, un physique robuste, le visage ourlé d'une barbe et un regard qui manifeste un esprit volontaire et déterminé, il est la cheville ouvrière sur laquelle repose la bonne marche du Festival. Sans cesse sollicité et accaparé par les écrasantes responsabilités quotidiennes d'une telle manifestation, il réussit cependant à conserver sa bonne humeur, un sens de l'humour certain, une courtoisie et une disponibilité à toute épreuve. Au terme d'un déjeuner rapide, entre le dessert et le café, il rappelle les origines du Festival.

« Initialement, dit-il, le Championnat des Bagadou avait lieu à Brest. Mais ce fut un échec et Lorient a repris le flambeau. En 1971, le premier Festival fut une fête des cornemuses, folklorico-classique mais couronnée de succès. En effet, en général le monde artistique n'est pas armé pour la gestion ; or, ici, des spécialistes de la culture populaire se sont trouvés en présence de gestionnaires compétents, ce qui a favorisé la réussite. » A l'origine, un peu par hasard, de l'ouverture aux autres cultures celtiques, il poursuit : « Notre ambition est de remplacer le folklore exotique — la coiffe qui cache la forêt — par une fête authentique qui présente les cultures celtiques vivantes. »

Effectivement, c'est dans cet esprit qu'ont été invités cette année Roland Becker et la Kevrenn de Rennes pour un récital de « musique contemporaine pour instruments traditionnels » et que l'on songe déjà à ouvrir, l'an prochain, un concours de création symphonique à partir de la musique traditionnelle. « Le Festival doit évoluer, constate Jean-Pierre Pichard, sinon, on risque de le figer. » Il serait en effet regrettable qu'il sombre dans un folklorisme passéiste à l'instar des trop célèbres fêtes de Cornouailles de Quimper.

Mais de tels risques semblent minimes : les cinq caractéristiques du Festival interceltique, qu'énumère notre interlocuteur, devraient le mettre à l'abri de tels périls.

« C'est tout d'abord, affirme-t-il, un festival militant : il entend contribuer à protéger et à faire vivre les cultures celtiques. Demeurées à l'écart des voies de passage, elles ont gardé une richesse : une identité

existe, il faut la préserver.

» Ensuite, le Festival est, et doit demeurer, une incitation au travail et à l'évolution. Grâce à son existence, des recherches ont été entreprises à l'Île de Man et un groupe de danseurs et de musiciens constitué, initiatives qui ont mis un frein au processus de disparition de ces modes d'expression... Dans la perspective d'un récital à Lorient, une chorale classique de Vigo (Galice) a développé un répertoire galicien... Les exemples de cette nature abondent.

» En troisième lieu, c'est un carrefour. Un terrain privilégié d'échanges culturels mais aussi humains qui se prolongent parfois au-delà de la manifestation elle-même. Témoin ce jumelage original qui associe ces centres de vie sociale que sont les bistrotts de diverses nations celtiques. Ainsi, la clientèle d'un café breton ira, par exemple, rencontrer celle d'un pub irlandais et réciproquement.

» Mais la façade culturelle ne doit pas masquer les échanges de nature économique qui s'effectuent ici. A preuve, l'installation des bases avancées des armateurs bretons en Ecosse a été étudiée dans les coulisses du Festival.

» Par ailleurs, le Festival veut être un découvreur et, dans ce but, nous disposons d'une structure originale : des délégués permanents dans chacun des pays celtiques. Eux-mêmes ressortissants du pays, ils en suivent la vie culturelle et musicale avec attention. Le Comité d'organisation de Lorient les consulte et prend ensuite ses décisions en fonction de la politique générale du Festival et des options choisies pour une année donnée. Cette procédure a en outre l'avantage d'éviter l'intervention des agents professionnels du spectacle. Dans cette optique de découverte, nous suscitons un festival-off qui est pour nous un véritable vivier et qui, par ailleurs, nous permet de ne pas seulement organiser une suite d'événements ponctuels mais aussi une fête.

» Enfin, et pour nous résumer, le Festival interceltique veut être plus qu'une simple vitrine : un catalyseur d'idées et d'entreprises. »

Et Jean-Pierre Pichard continue en signalant : « Si l'on veut avoir de

...NUL N'EST TENU



en Italie, le lac du barrage
de San Valentino...

défense et illustration

Faute d'avoir, pendant la période d'abondance, tenu compte des prévisions relatives à l'épuisement des énergies minérales — charbon, pétrole —, l'homme est aujourd'hui brutalement confronté au problème de leur substitution. Faute d'avoir porté à temps son effort sur la domestication des ressources inépuisables qui lui demeurent offertes (l'énergie solaire, pour ne citer qu'elle), il se tourne — sans imagination ni lucidité — vers deux palliatifs précaires : les centrales atomiques et les usines hydro-électriques. Aucune d'elles ne saurait le mener bien loin ! La première est dangereuse à court terme, dévastatrice à plus longue échéance. La seconde, c'est l'inverse !

Pourquoi un « aménagement » hydro-électrique, comme il est dit par euphémisme, est-il dévastateur à court terme ? Parce que les turbines ont besoin d'un vaste réservoir d'eau. On inonde donc une haute vallée. C'est ce que projette de faire EDF au Cirque des Evettes. Ce site magnifique, en bordure du Parc national de la Vanoise, deviendrait, en cas de ratification du projet, une « retenue » ; l'eau stockée inonderait cent hectares ; un site unique, d'un intérêt scientifique exceptionnel, d'une beauté grandiose, serait noyé à jamais.

Pourquoi de tels « aménagements » sont-ils dangereux à long terme ? Parce que l'homme répète invariablement les mêmes erreurs et qu'elles ont des conséquences de plus en plus lourdes pour un bénéfice énergétique de plus en plus faible. Parce que, entre l'accessoire et le fondamental, il choisit toujours l'accessoire.

Nous sommes un certain nombre à proclamer que, par rapport à ce que représentent le capital esthétique du Cirque des Evettes, son intérêt touristique et la richesse de sa faune et de sa flore, le barrage EDF constitue bien « l'accessoire », c'est-à-dire un palliatif et un leurre.

Aujourd'hui, en effet, nous sommes placés devant une situation où l'alternative se pose de la sorte : si l'homme ne parvient pas à concilier très vite les besoins en énergie de nos sociétés modernes, la nécessité de protéger notre unique patrimoine, la Terre, et les exigences de beauté sauvage et naturelle que tout individu porte en lui, il est forcé qu'il disparaisse, avec ou sans la planète. Il n'y a pas d'autre solution. EDF recule pour mieux sauter !... De même, vous qui me lisez n'avez pas davantage le choix : si ce que je dis ne vous paraît pas absurde, c'est donc ce qu'ils font qui est insensé.

Pierre Ferran

du Cirque des Evettes

bons musiciens bretons au Festival, il faut les former : le Festival et le Conservatoire régional sont donc liés. Pendant quarante ans, ce sont les associations qui ont sauvé la musique bretonne et ont prouvé qu'elle existait. Contre vents et marées. »

Aujourd'hui, l'octroi d'une charte culturelle à la Bretagne a permis de débloquer des crédits pour la création d'un Conservatoire régional de musique, chants, danses et sports traditionnels, une association du type loi de 1901. Créé par six fédérations culturelles bretonnes, avec la collaboration de la direction régionale des Affaires culturelles et de la Délégation régionale à la musique, ce Conservatoire est placé sous la responsabilité de « Amser Nevez », une confédération qui regroupe sept fédérations culturelles bretonnes : celles des sonneurs, des danseurs, des lutteurs et athlètes, des sonneurs et chanteurs traditionnels, des harpistes et des vielleux.

Egalement secrétaire de « Amser Nevez », Jean-Pierre Pichard précise : « La première année, en 1978, le projet de Conservatoire a bénéficié d'une subvention de 16 millions d'anciens francs au titre de la charte culturelle. Ce qui a permis d'ouvrir des « antennes » dans cinq villes dans le cadre d'un projet pédagogique prédéfini et accepté par les instances officielles : un programme de formation des sonneurs en cinq ans. Depuis, on y a ajouté des stages de danse et de lutte.

» Dès 1979, il existait dix-sept antennes riches de six cent cinquante élèves. Et on nous demande sans cesse d'en ouvrir de nouvelles. En fait, on va peut-être être obligés d'en fermer car la subvention pour 1980 a diminué (15,5 millions) alors qu'à la rentrée 1980 on attendait un millier d'élèves.

» Compte tenu de ces données nous avons entamé la seconde phase du projet : la mise en place d'antennes dans les écoles municipales ou les conservatoires de musique. Ainsi, à Saint-Malo, l'antenne fonctionne partiellement à l'Ecole municipale de musique, tandis qu'à Nantes, en 1981, trois classes (bombarde, harpe et binou) seront ouvertes au Conservatoire régional. Il faut qu'en cinq ans — donc dans deux ans, à l'expiration

de la charte — toutes les antennes soient rattachées aux écoles municipales de musique ou aux conservatoires. A condition toutefois que le programme pédagogique de ces établissements soit le nôtre. A l'heure actuelle, c'est moi qui ai la responsabilité de recruter les professeurs sur concours et de les mettre à la disposition des écoles et conservatoires.

» En plus des 16 millions de subventions de fonctionnement, nous avons obtenu 600 millions d'anciens francs de subventions d'investissement pour construire un bâtiment. Le chantier est actuellement en cours et l'achèvement des travaux est prévu pour juillet 1981. Ce sera le seul conservatoire doté d'un internat. Il aura trois fonctions : une mission d'« enseignement général » du patrimoine musical traditionnel breton tout d'abord et, à ce titre, il sera ouvert à la population de Lorient. Une mission d'« enseignement supérieur », ensuite, puisqu'il aura également pour tâche de former les professeurs des antennes et les instituteurs des écoles primaires, qu'il faut recycler, si l'on veut qu'ils puissent contribuer à l'enseignement de notre culture dans leurs classes. Une mission de « formation continue », enfin, par le biais des stages qui y seront organisés. C'est d'ailleurs à cet effet que l'internat, conçu pour accueillir cent élèves — mais qui ne recevra pas de pensionnaires à l'année —, a été prévu.

» Le Conservatoire sera aussi un centre de recherches et, enfin, ses locaux seront à la disposition de toutes les associations musicales, celtiques ou non. Le sectarisme dont la musique bretonne fut longtemps victime doit nous dissuader d'y sombrer à notre tour. »

Une initiative modeste et originale qui suscitera peut-être ailleurs des émules. C'est du moins ce que l'on peut espérer si l'on veut échapper à l'uniformisation des cultures.

Jacques Erwan

(1) 39, rue Marie-Dorval, 56100 Lorient.

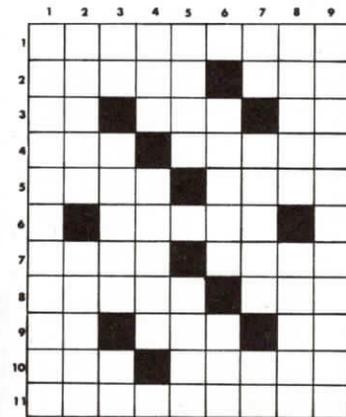
(2) Littéralement : fête de nuit.

(3) Littéralement : sonneur de tête, premier sonneur.

(4) Formation musicale qui comprend, en général, six bombardes, six binious et six batteurs.

(5) Fédération des sonneurs.

problème 370



Horizontalement. 1 - Commence toujours avec amour, mais ce n'est pas po toujours. 2 - Désargenta - Fleur qui fut terrorisée. 3 - Entourage de la maison Personnel - Extrémités du tronc. 4 - Vieil jeu - Allongea le fil de son discours, par exemple. 5 - Vision utopique des extrémités - Tenter le tout pour le tout. 6 - L désordre. 7 - Prouve que les grandes do leurs ne sont pas toujours muettes - L normand au bord duquel, c'est normal, on peut croquer la pomme. 8 - Pour sortir de l'eau, le fou se doit de les battre - Récapé du déluge. 9 - Fin du Cid un pidiote - Rouge et jaune à l'endroit, blanc à l'envers - Personnel. 10 - Sans tache sans taxe - Cité montée sur l'Arroux. 11 - Bistrot pavant l'enfer du Nord.

Verticalement. 1 - Qualifie la terre française de nos Islandais. 2 - Non dépourvue ressources - Les beaux sillons du vieil laboureur. 3 - Source de l'Oise - Il faut ouvrir les yeux aux plus ingénus - Commencement et fin de tout. 4 - D'un seul ton E les se rendent sur le pré pour faire de touches. 5 - Il bronche dans les bronches Ancien nom du royaume de l'Asie méridionale. 6 - Il manœuvre face à la baie - Il va bien avec elle. 7 - Voisins en Atlanta Sortis - Chers au cœur du beatnick. 8 - L une en a plus d'un - Agité. 9 - Faille de montagne.

solution du problème 369

Horizontalement. 1 - Faiencier. 2 - Ri Teinte. 3 - Agrès. 4 - Nues - Ail. 5 - Cét Or - Ev. 6 - Saccage. 7 - Se - Hue 8 - Quartiers. 9 - Diaprée. 10 - Epaule - Tu 11 - Sommelier.

Verticalement. 1 - Francisques. 2 - Aiguë Eu - Po. 3 - Rêts - Adam. 4 - Etés - Atrium 5 - Nés - Oc - Talé. 6 - Ci - Archipe 7 - Inri - Auer. 8 - Et - Légèreté. 9 - Réa Verseur.

par Pierre Dewever

A l'intention de vos élèves une enquête éducative sur l'eau



L'eau est un des éléments les plus indispensables à la vie. Vous êtes déjà nombreux à en avoir pris conscience qui depuis plusieurs années étudiez ce thème avec vos élèves. C'est pour répondre à ce besoin d'information et pour vous aider dans votre rôle d'éducateur que la société des eaux minérales d'Evian vient d'éditer à votre intention un document intitulé :

"Enquête sur l'eau de boisson"

Ce document pédagogique (1) est constitué de trois supports :

1. -Un dossier "le droit à l'information" sur l'ensemble des produits de la société et les questions qu'ils posent servant de base documentaire aux enseignants⁽²⁾.
2. -Six fiches d'enquête destinées à guider la recherche personnelle des élèves, sous la conduite de leur professeur, retraçant le cycle de l'eau dans la nature, sa composition, sa filtration, son transport, ses contrôles, son importance pour la santé.
3. -Douze diapositives illustrant les fiches.

Le service relations consommateurs de la société des eaux minérales d'Evian - 104, Avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly Sur Seine - vous le fera parvenir contre la somme de 15 francs en timbres-poste, jointe à votre demande, pour frais de tirage et de port (premier tirage limité à 1000 exemplaires).

- (1) S'adressant plus spécialement aux enfants des C.M., 6^e et 5^e.
(2) Ce dossier, réalisé à l'intention des Organisations de Consommateurs, des journalistes et spécialistes de la nutrition, peut être envoyé seul et gratuitement.

SUPER CAMPUS BARTHE

PERMET L'INTERRUPTION ET LA REPRISE
DE L'AUDITION EN UN POINT PRECIS

*Puissant, solide, musical, spécialement
conçu pour les enseignants*



42 x 33 x 16 cm

6 kg se porte facilement de classe en classe.

Remise aux membres de l'Enseignement
Ets J.-D. BARTHE, 53, r. de Fécamp, 75012 PARIS

VOYAGES SPECIAUX DE 2 SEMAINES

HOTEL ET VOYAGE COMPRIS

DEPARTS EN GROUPE
D'OCTOBRE 80 A JUIN 81

BALEARES CAR ET BATEAU DE
PERPIGNAN 1 195 F
EN AVION DIRECT DE PARIS-TOULOUSE
LYON-BORDEAUX ET MARSEILLE 1 280 F

ANDALOUSIE LA COSTA DEL SOL
AU DEPART DE
PARIS-MARSEILLE ET PERPIGNAN 1 830 F

CANARIES EN AVION DIRECT DE
PARIS - TOULOUSE
BORDEAUX-LYON ET MARSEILLE 2 850 F

TUNISIE EN AVION DIRECT DE
PARIS - TOULOUSE
BORDEAUX-LYON ET MARSEILLE 1 680 F

MAROC MARRAKECH EN AVION
DIRECT AU DEPART DE
PARIS ET DE MARSEILLE 2 720 F

BENIDORM (PRES D'ALICANTE)
DE PERPIGNAN EN
AUTOCAR DE GRAND TOURISME 1 230 F

ENVOI DU PROGRAMME

M

Adresse

..... EDU.

VOYAGES B & P

LIC. 202 A

39, QUAI VAUBAN
68026 PERPIGNAN



VACANCES LINGUISTIQUES

PAQUES — ETE 81

Toutes nos formules traditionnelles en

ANGLETERRE
USA
ALLEMAGNE (RDA-RFA)
URSS
ESPAGNE

mais aussi des NOUVEAUTES

pour les jeunes

Séjours dans une ferme irlandaise
Séjours à dominante artistique
Séjours sans cours mais avec sport, photo et artisanat

pour les adultes

Séjours en famille en ANGLETERRE
et en AUTRICHE

Ligue Française de l'Enseignement — Service National Vacances, 7, boulevard Saint-Denis,
75141 Paris Cedex 03 — Tél. : 271-29-30

NOM : PRENOM :

Adresse :

désire recevoir gratuitement la brochure
VACANCES LINGUISTIQUES 81

ED 01-81

échanges et recherches

location (offres)

- Avoriaz, appt, Pâq. Tél. : (35) 90-01-94.
- 38-Le Périer, ski, tennis, plan d'eau 6 km, villa, 3 ch., fév. A, B, C, Pâq., 1 350 F/sem., juin 2 000, juil., août, 2 995, sept. Blanchet, 11, Mal-Joffre, 38 Grenoble. Tél. : 87-07-76 le soir.
- Savoie (Maurienne) chalet St-Colomban-des-Villars, stat. ski, tt séj. ou cl. de neige et verte. Ecr. Assoc. cultur., lycée Gai Logis, 1, rue Briçonnet, 30000 Nîmes. Tél. : (66) 67-62-09.
- Chamrousse-Roche-Bé, chalet 3 p., 5 à 6 pers., tt cft, sem/quinz., ttes pér. ap. 14-2-81. Tél. : (76) 26-05-80 ap. 19 heures.
- Chamonix, chalet 7 pers., cft, été, hiv. Ecr. Verchère, Geilles, 01100 Oyonnax. Tél. : (74) 77-05-32.
- 05-La Grave-La Meije, chalets 6-7 pers., fév. B, C, Pâq., été, int. hors vac. scol. Jacob Paul, Ventelon, 05320 La Grave.
- 74-près Annecy, ski fond 5 km, ds villa appt ind., gd cft, coin feu, 4 pers., fév. A, B, C 800 F, Pâq. 1 000 F 15 J. Tél. : (50) 68-56-55 soir.
- 65-Cauterets, appt 5 pers., tt cft, hiv. sf du 20-2 au 2-3, Pâq., juin. Tél. : (58) 94-32-05 ap. 19 heures.
- Les Ménuires 1 850, appt 6 pers. 1 au 8-3, 22-3 au 7-4, été. Thuillier, 73230 St-Alban.
- 67 près Obernai, appt 2-6 pers., ski, tennis, forêt, convt retraités. T. (88) 50-43-33.
- 04-Praloup, studio 4 pers., tt cft, hiv., été. Ec. Boeuf, lyc. Lurçat, 13500 Martignes. Tél. : (42) 80-45-02.
- 05-St-Laurent-du-Cros, 2 gîtes rur., Pâq., été. Ecr. Fourès, la Cigalière, 05000 Gap.
- Plage Midi, caravanes Mobil-Homes, bungalows. Boisset, 34 Sérignan. Tél. : (67) 32-26-17.

PENSEZ A VOS VACANCES

Rég. Sud-Ouest, Belle plage de sable fin 3 km. Les pins, les dunes. Climat tempéré. Demandez listes locations été. Joindre timbre pour réponse. Agence TALON, Mme Daugas, gérante libre, B.P. 20, 17110 Saint-Georges-de-Didonne. Tél. (46) 05-07-36.

- Vac. de neige au soleil des Alpes du Sud, fév., C, Pâq. et gdes vac., appts nfs, gd cft. Ecr. L. Olphand, rue du Béal, 05000 Gap. Tél. : (92) 51-19-37 ou 55-04-24.
- Kéryty Penmarch', mais. indép., 700 m mer, fév. à oct., gde cuis., 3 ch., s. eau, tt conf., gd jard. Mme Coupa, 14, rue Romain-Rolland, 29115 Le Guilvinec.
- Saint-Raphaël, 50 m mer, jard., calme, ms, quinz., 2 à 8 pers., fév., mars, avril, mai, juin, sept., oct., nov. Boillot, 33, av. Saint-Jérôme, 13 Aix. Tél. : (42) 26-66-32.
- 73-La Plagne, studio 4 pers., pd pistes SO, ttes z. Tél. : (3) 959-25-22 ap. 19 h.
- 74-près Morzine, joli site, petit chalet ind., cft, état nf, 4 pces, wc, s. d. b., 8 pl., fév. sf z. 2 1500, print. sf z. Paris 2 200, été 2 500 F, hors vac. scol. 1 200 F/sem. Tél. Lemoalle (3) 915-12-67.
- Lozère, février, ski de fond, raids nordiques Lozère-Ardèche. Ecr. Guides du Languedoc, 19, avenue Saint-Lazare, 34000 Montpellier. Tél. : (67) 72-16-19.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, is. âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- Vac. famil. grat. ds 40 pays. INTERVAC. 55, r. Nationale, 37000 Tours. T. (47) 20-20-57.
- Savoie, stat. ski, plusieurs appts meublés tout confort du 20 au 27-12, du 4-2 au 2-3-81, vac. Pâq. et hors vac. scol. Tél. : (79) 65-80-02. Ecr. P.A. n° 121.

• 05350 Ville-Vieille, « Loisirs Rencontres en Queyras », séjour de vie collect. ds station village, fév. 79 F, Pâq. 82, janv. 69, mars 73 F. Tél. : (92) 45-70-82 ou 899-37-45.

• 74-12 km Annecy dir. Rumilly, appt F4 ind. ds villa 4 pers., tt cft, calme, belle vue, ts séj. longs, courts. Ecr. Viollet Georges, Peignat Marcellaz Albanais, 74150 Rumilly. Tél. : (50) 01-31-32.

• Htes-Vosges, chalet 4-5 pers., âtre, neige, seuls occup. ttes pér. Ecr. Febvay J., Le Mas clos, 88290 Sauxures.

• 05-Vallouise, studio 4 pers., prox. pistes, fév., Pâques. Tél. : (42) 22-02-21.

• Orcières-Merlette, vac. fév., sf dernière sem., appt 7 pers., gar. Ecr. P.A. n° 122.

location (demandes)

• Rech. vac. juil. loc. indép. 4 p., Méditerranée. Gripoix, 44, r. Beaurepaire, 62200 Boulogne s/mer.

• POUR VOS ACHATS DE VINS DE BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, 21700 NUITS-SAINT-GEORGES, propriétaire et éleveur en différents crus, vous adressera sur demande son tarif avec des conditions très particulières aux enseignants.

ventes

- 73-Albertville, vds F4, cuis. équipée, chauff. ind., auc. charge, 24 U. Tél. : (79) 32-17-80.
- Sté coop. de constr. créée gérée par ensgt vd 16 villas 83 Caillan vil. typ. prov. près lac St-Gatien. Rensgts Ferey, inst., 14114 Ver s/mer. Tél. : (31) 22-21-98.

hôtels - pensions

- Auvergne, vacances fév., dispon. z. B 14 au 21-2, z. A et C complet, px pens. 74 F à 100 F, 12 km Super Lioran, Hôtel l'Elancèze, 15450 Thiézac. Tél. (71) 47-00-22.
- Hôtel du Sapin, 26190 Bouvante, Parc du Vercors, T. (75) 45-57-63, pens. 70 à 90 F, forfait ski fond 25 F, ski desc., réduit enf.
- SPORTS été-hiver - CLIMATISME Forfaits SKI hôtel - EXCURSIONS été SOLEIL des Pyrénées MEDITERRANEENNES Carref. tourist. : Font-Romeu, Espagne, Andorre
- ** Hôtel TRANSPYRENEEN - 66800 Enveitg Calme, parc, parking, pens. ou 1/2 pens. Prix familles - Dépliant. Tél. (68) 04-81-05.

automobiles - caravanning

- Vds Peugeot J7 camp. car, équipt complet, prêt à partir, 18 000 km, exc. état. Tél. : (29) 94-08-53.
- Vds 604 D turbo, 5 700 km, 6 mois, 5 vitesses, bleu glacier verni, gar. Lazzaroni Marcel, 25230 Seloncourt. Tél. : (81) 34-17-81.
- Vds 505 SR 9 mois, beige verni, 8 300 km.

centres de vacances

- Classes de nature en Auvergne alt. 1 000 m, sur le flanc du Sancy, mais. famil. vac. 63680 Latour d'Auvergne pens. compl. 36 à 55 F/jour selon âge. Tél. (73) 21-51-97.
- Ass. rech. DIRECTEURS habit. 200 km Paris maxi, CV Suisse, Autriche, petits effect, enf. ados. Pâques Paris, province. Tél. : 500-13-41.

stages

• Stages ski de fond initiation, séjours hôtel 880 F. Raids nordiques Lozère-Ardèche. Guides du Languedoc-R., 19, av. St-Lazare, 34 Montpellier. Tél. : (67) 72-16-19.

divers

- Vds contrat SCUC 76, px intéressant. Tél. : (79) 36-85-07 ap. 18 heures.
- Vds contrat SCUC 74. Tél. : (7) 96-51-13 ap. 18 heures.
- Ecole d'anglais à Oxford recherche professeurs d'anglais ou responsable de jeunes intéressés par l'organisation de groupes d'élèves désirant se perfectionner dans l'étude de la langue anglaise en Angleterre ou U.S.A. Ecr. O.I.S.E., 21, rue Th-Renaudot, 75015 Paris.

NOUS EDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

antennes

parce que les cultures
audiovisuelles
ont changé
notre vision du monde

parce que le satellite,
le vidéodisque
et la télématique
vont bouleverser
notre quotidien

parce qu'au-delà
des secrets des états-majors
les médias
sont l'affaire de tous

Antennes
un magazine
pour comprendre,
maîtriser les médias

en kiosque tous les 1^{er} du mois
abonnements 130 F - 3, rue Récamier,
75341 Paris Cedex 07